

Marc-Laurent Hazoumê

**L'AFRIQUE
ET
LE DEFI DEMOCRATIQUE**

**Essai sur l'éducation des adultes pour
la démocratie et la culture de la paix**

Institut de l'UNESCO pour l'Education (IUE)
Hambourg, 1999



L'Afrique et le défi démocratique

**Essai sur l'éducation des adultes pour
la démocratie et la culture de la paix**

Marc-Laurent Hazoumê

**Institut de L'UNESCO pour l'Education (IUE)
1999**

L'Institut de l'UNESCO pour l'Education, Hambourg, est une entité juridique indépendante. Alors que les programmes de l'Institut sont établis selon les termes fixés par la Conférence générale de l'UNESCO, les publications de l'Institut sont rédigées sous sa seule responsabilité et l'UNESCO n'est pas responsable de leur contenu.

Les points de vue, choix de faits et opinions exprimés émanent de l'auteur et ne coïncident pas nécessairement avec les positions officielles de l'Institut de l'UNESCO pour l'Education, Hambourg.

La formulation employée et la présentation du matériel utilisé dans cette publication n'impliquent nullement l'expression d'une quelconque opinion de la part du Secrétariat de l'UNESCO sur le statut légal, les Autorités ou les délimitations de frontières de quelque pays ou territoire que ce soit.

© Institut de L'UNESCO pour l'éducation, 1999
Feldbrunnenstr. 58
20148 Hambourg
Allemagne

ISBN 92 820 2078-9

Imprimé par
Druckerei Seemann GmbH & Co.
Neumann-Reichardt-Str. 27-33
Haus 8
22041 Hamburg

Photo en couverture : Classe à l'ombre d'un arbre à Narus, un petit village situé dans le sud du Soudan, mars 1995, World Council of Churches, Genève, Suisse

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	<i>i</i>
INTRODUCTION	<i>iii</i>
CHAPITRE I : LES CONFLITS EN AFRIQUE	5
CHAPITRE II : LES CAUSES DES CONFLITS	11
2.1 Les causes liées à la communication	11
2.2 Les causes politiques	17
2.3 Les conséquences des conflits	21
CHAPITRE III : LA DÉMOCRATIE, UN “TOUT-MULTIPLE”	29
3.1 La démocratie politique	31
3.2 La démocratie économique	44
3.3 La démocratie sociale et culturelle	47
CHAPITRE IV : EDUCATION DES ADULTES POUR LA DÉMOCRATIE ET LA PAIX	53
4.1 Sur le plan politique	55
4.2 Vers une éducation à la démocratie économique	59
4.3 L'éducation à la démocratie sociale et culturelle	61
CONCLUSION	67
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	71

AVANT-PROPOS

La cinquième conférence mondiale sur l'éducation des adultes s'est tenue, comme on le sait, à Hambourg, en Allemagne, en Juillet 1997. L'un des thèmes majeurs, révélateur à plus d'un titre de la situation politique et sociale mondiale, était : "l'apprentissage à l'âge adulte et la démocratie".

Aborder un tel sujet au cours de cette conférence était urgent et indispensable face aux nombreuses situations de conflits et de guerres que connaissent plusieurs pays dans le monde. La réflexion collective sur toutes ces questions était donc utile pour tenter d'en connaître les causes réelles et réfléchir ensemble dans le but de trouver quelques ébauches de solutions. Mais si l'ensemble des continents reste touché, l'Afrique l'est encore plus avec tous les problèmes politiques, économiques et d'ordre éducatif qu'elle connaît. Situations qui, nous le constatons tous les jours, sont génératrices des conflits qui ont cours sur le continent de nos jours. L'on a tenté ensemble également au niveau d'autres instances de rechercher les causes liées à ces dérives pour amener les uns et les autres à donner un sens au dialogue et à promouvoir une culture de la paix. C'est de cela que voudrait participer le présent essai qui est le condensé de réflexions antérieures sur la question de la démocratie et de la culture de la paix. Il voudrait aussi constituer une pierre sur la grande oeuvre que représente l'avancement de cette nouvelle donne politique en Afrique qui, nous l'espérons, sera un frein à l'exacerbation des fléaux générateurs de guerres et à l'exode perpétuel des populations.

INTRODUCTION

Depuis quelques mois, un conflit armé sévit dans l'un des plus grands pays du continent africain, le Congo Démocratique (ex-Zaire). Un pays qui constitue aussi le champ de toutes les convoitises à cause de ses fabuleuses richesses. A toutes les situations douloureuses que génère tout conflit armé et à la détresse qui s'ensuit, viennent s'ajouter les fléaux que connaissent la plupart des pays dans le monde aujourd'hui. C'est le chômage à travers lequel des milliers de personnes et de jeunes surtout vivent dans une précarité indicible. Même lorsque le travail est offert, les conditions infra-humaines de son exercice le dépouillent de toute valeur positive, édifiante pour l'homme. Sur le plan de la santé, les ravages dûs aux nouvelles maladies qui se font jour en ce moment en Afrique se sont amplifiés. Le manque de moyens humains et matériels rend encore plus aléatoire leur éradication. Sur le plan culturel, l'Afrique a l'un des taux d'analphabétisme les plus élevés au monde malgré les efforts que ne cessent de fournir les états. La disparité hommes-femmes dans le domaine reste plus qu'inquiétante et même indécente. Au moment où l'humanité tournera une nouvelle page de son histoire et entrera dans le troisième millénaire, les défis à relever sur le continent sont, comme on peut le voir, nombreux et semblent à première vue difficiles à surmonter. Malgré l'espoir dont chacun se nourrit à travers la rengaine : "d'ici à l'an 2000...", les événements ont été plus rapides et ne cessent d'aller chaque jour au-delà de nos pensées. L'homme africain, à cause de lui-même et malgré lui aussi, se retrouve comme devant un blocage, incapable de suivre le rythme effréné du développement mondial. C'est face à cet apparent constat d'échec et pour éviter la récupération et la

manipulation faciles qu'il importe que chacun de nous puisse réagir pour ne pas voir détruites à jamais nos espérances et ce qui fera demain de notre continent, malgré tout, le moteur indispensable à ce monde qui se présente comme s'il n'était plus le nôtre. Mais pour qu'il en soit ainsi, bien des obstacles restent encore à franchir car très dommageables sont les maux qui minent l'Afrique et l'empêchent d'avancer sans accroc vers la voie du progrès pour le bonheur de ses populations. Les différents conflits auxquels elle a été et reste confrontée aujourd'hui en sont une preuve palpable. Il paraît donc utile de tenter, comme bien d'autres, d'en analyser les causes, surtout celles-là qui sont souvent peu évoquées mais qui restent pourtant essentielles. Démarche qui nous mènera logiquement vers ce qui pourrait être des ébauches de solutions.

CHAPITRE I

LES CONFLITS EN AFRIQUE

Les événements qui surviennent en Afrique, les paroles dites, les actes quotidiens de ceux qui ont à charge la gestion administrative et politique du continent, démontrent à tous ceux qui veulent y regarder de près que l'environnement, au sens large du terme, n'autorise pas, pour le moment, les espoirs de la grande majorité des gouvernés à l'orée du nouveau millénaire. Certains comportements, malgré les discours politiques optimistes, continuent de donner à réfléchir et de faire douter peut-être de notre volonté de nous en sortir réellement. Dans un monde qui évolue et à moins d'une décennie du troisième millénaire, l'Afrique, malgré toutes les certitudes qui peuvent aujourd'hui animer bon nombre de ses habitants, sombre dans de douloureux problèmes dont les conséquences risquent d'hypothéquer inéluctablement l'avenir des générations futures et poser en conséquence un grave problème de conscience à chacun. Pourtant les Africains doivent chercher les moyens de faire exister leur continent dans le concert des nations, à travers une démarche originale, reflet de sa propre spécificité. Tourner le dos à l'extérieur n'est pas le propos. Mais il s'agira pour elle de trouver dans son génie propre les meilleures voies pour y parvenir et pour s'en sortir sans grande douleur. Vouloir rejoindre le peloton de tête ne sera certainement pas chose aisée et cela ne devra d'ailleurs pas être son ambition parce qu'elle le rejoindrait en quoi

finalement ? L'essentiel sera de redonner espoir aux milliers de gens qui continuent d'espérer, aux milliers d'enfants qui veulent mieux vivre pour rebâtir leur environnement délabré. Nous pensons pour cela qu'il faudra transcender les gémissements et les récriminations et se convaincre que le changement dépend de chacun et qu'il est, en effet, possible de renverser le cours des événements et de transformer l'existant. A travers les exigences des peuples et eu égard à la nouvelle donne politique qui s'en est suivie, les autocraties inamovibles ont vu leur sous-bassement sinon brisé mais ébranlé. L'Afrique n'a pas été épargnée et l'obligation née des revendications des populations de libéraliser la vie politique y a vu le jour. Comme ailleurs dans le monde, le continent a voulu construire un nouveau mode de gestion politique. La démocratie a donc ainsi semblé naître en Afrique. Mais comment la gère-t-on ? Comment la comprend-on au sein des populations ? A-t-elle aujourd'hui, malgré les difficultés qui lui sont inhérentes, tracé la voie à un avenir meilleur ? Voilà les questions auxquelles l'on doit tenter d'apporter quelques réponses.

Comme le disait un jour l'historien africain, Joseph Ki-Zerbo, il faut décider de ne pas être ce que nous ne sommes pas. Ainsi, face à tous les conflits que vivent les pays africains, il devient légitime de se poser la question de savoir si l'Afrique et ses enfants sont réellement faits pour se massacrer, pour se détruire mutuellement même si les guerres, comme partout ailleurs dans le monde, n'ont jamais été absentes de "l'esprit des hommes" comme le stipule si bien l'UNESCO. L'histoire du continent en a été jonchée. De nos jours, en effet, de nombreux conflits traversent de part en part le continent africain, ce qui fait de toutes ses contrées des zones de turbulence extrêmement dangereuses. En considérant le nord de l'Afrique, l'élément fondamental que l'on pourra signaler reste bien les atrocités et les luttes fratricides que connaît l'Algérie depuis plusieurs années. Politique et religion s'entremêlent sans la moindre solution à l'horizon immédiat. Les populations elles-mêmes se trouvent ainsi prises

en otage et le nombre des victimes innocentes devient tous les jours plus important. Les nombreuses consultations populaires engagées dans le pays au nom de cette démocratie en vogue n'ont en fait rien apporté dans le sens d'une amélioration de la situation. Au Sénégal, en Afrique de l'Ouest, un conflit armé ravage depuis quelques années le sud du pays, la Casamance notamment. Il prend de plus en plus d'ampleur sans que l'on puisse réellement imaginer des solutions satisfaisantes. Là aussi, les raisons sont multiples. Malgré les nombreuses tentatives d'entente fraternelle, les armes ont toujours le dessus sans que soit tenu compte, comme partout ailleurs, dans les zones de conflits en Afrique, du sort des populations qui n'ont d'autre choix que de servir de chair à canon. Dans cette Afrique de l'Ouest, deux pays ont tenu en haleine tout le continent (cela continue d'être la cas pour l'un) et fait converger vers tous les états avoisinants des flots de réfugiés pour lesquels l'unique solution pour leur propre survie résidait dans l'exode collectif vers une libération hypothétique. Il s'agit de la Sierra Léone et du Libéria, deux pays dont la configuration sociale va contribuer aux difficultés qui allaient voir le jour plus tard. De véritables guerres fratricides y ont lieu et continuent malheureusement encore en Sierra malgré un timide espoir d'accalmie. Point n'est besoin d'en décrire les horreurs et les atrocités. Des générations d'enfants ont été anéanties et continuent de l'être pour l'Afrique, ce qui ne semble pas être un souci majeur pour les initiateurs et les soutiens de ces conflits. S'agissant du Libéria, les élections qui s'y sont déroulées ont ouvert la voie à la construction de la paix. L'on n'oubliera pas parmi ces guerres l'épisode de la Guinée-Bissau qui a également vu la fuite d'une grande partie de sa population vers d'autres pays, notamment le Sénégal. Les derniers accords conclus, souhaitons-le, pourraient apporter une solution décisive. Plus au centre de l'Afrique, il y a le Rwanda et le Burundi qui ne cessent de défrayer la chronique. Hutus et tutsis s'affrontent, laissant derrière eux des milliers de personnes tuées dans des

conditions atroces et indescriptibles sans compter toutes les populations déplacées. Comment et pourquoi une haine aussi profonde a-t-elle pu exister et continue de se perpétuer entre deux peuples que tout semble pourtant rapprocher, notamment cet outil créateur de liens puissants qu'est la langue ? En se portant vers l'Est, il y a le Soudan, le Tchad, l'Ethiopie, la Somalie qui ont connu ou qui connaissent toujours de nombreux affrontements. Certains pays comme la Somalie ont quasiment disparu du fait de l'inexistence de structures organisées. L'épopée zaïroise, quant à elle, avait connu une relative accalmie avec la prise du pouvoir par l'opposition armée. Faute de réflexion commune sérieuse sur le mode de gestion politique du pays et faute de recherche d'un consensus national, les mêmes troubles viennent de reprendre et se propagent dans toute la région. L'Angola semble revenir au point de départ et se retrouve dans une fragilité telle que si l'on n'y prend garde tout pourrait encore s'embraser car, malgré les nombreuses signatures d'accords intervenues, les armes sont encore présentes et continuent de dicter leur loi. Ainsi toute l'Afrique vit aujourd'hui dans une instabilité que rien apparemment n'arrive à atténuer. Les pays non touchés par ces conflits connaissent néanmoins des situations conflictuelles larvées. Les consultations électorales mises en oeuvre sur l'ensemble du continent sont bien là pour l'attester. Les appels à des observateurs étrangers et les accusations pour fraude et tricherie qui caractérisent ces opérations n'ont de cesse de ramener tout le monde à la réalité de l'existence d'explosions sociales en attente. Récemment ce fut le tour du Congo-Brazzaville de connaître les mêmes événements. Pays de moins de trois millions d'habitants où s'étaient affrontés deux ou même trois camps adverses et où chaque responsable politique est à la tête d'une milice armée dont les noms évocateurs de cobras, ninjas et autres

dénominations encore plus débiles¹ rappellent le bas degré culturel auquel est soumis un peuple aujourd'hui privé de tout. Tristes et piteuses références qui continuent de faire de l'Afrique un continent toujours prêt à consommer et incapable de donner d'elle-même une image propre qui devrait être le reflet du courage et de la ténacité au travail de ses populations. Ninjas, cobras, noms évocateurs et révélateurs de l'infantilisme culturel auquel on voudrait habituer les peuples. Mais il s'agit là d'un infantilisme dévastateur et d'un scénario tragi-comique mis en scène et joué par les acteurs politiques eux-mêmes. Pourtant les populations africaines aspirent à bien d'autres choses et surtout à la paix. Elles voudraient, à travers elle, entrer dans le troisième millénaire avec l'espoir de pouvoir vivre mieux pour donner aux générations futures les chances de relever le défi de l'éducation et du développement. Les richesses immenses que recèle le sous-sol africain et qui suscitent la convoitise de ceux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, continuent de dominer le continent par des moyens obscurs et inacceptables, sont une preuve irréfutable que l'espoir doit renaître et que la prospérité est à la portée de l'Africain si toutes les entraves, qu'elles soient politiques, sociales, économiques ou culturelles sont levées et si l'effort est engagé pour faire émerger, afin de les éradiquer, les causes de tous ces troubles qui ne tendent en réalité qu'à abandonner l'Afrique dans les bras de ses assaillants économiques.

¹ L'une des milices porte même le nom de Zulu. On peut supposer que dans ce cas, il s'agit d'une référence au courage et aux vertus militaires historiques de ce peuple.

CHAPITRE II

LES CAUSES DES CONFLITS

2.1 Les causes liées à la communication

Les différents constats faits ces dernières années sur le terrain politique ou social ont montré une profonde similitude dans la genèse des conflits. Malgré certaines causes qui émergent de façon plus saillante et sont immédiatement discernables peut-être, il en existe d'autres plus cachées mais non moins pernicieuses et destructrices. Il s'agit des causes liées aux échanges linguistiques que l'essence même de la langue, cet outil de communication puissant ne laisse percevoir facilement. Pourtant elles sont la conséquence d'autres effets extrêmement nuisibles. Par causes liées à la communication, il faut donc entendre absence d'homogénéité linguistique due à l'existence d'un pluralisme linguistique fréquent en Afrique mais dont l'évolution est restée plutôt primaire et brute à cause d'un manque caractérisé de volonté politique d'aplanir les difficultés découlant de cette situation pour la rendre acceptable à travers une réflexion positive et une recherche scientifique viable et fiable. Partout où se manifeste ce plurilinguisme, que ce soit dans les pays du nord ou du sud, les questions qu'il suscite sont similaires. Elles ont pour conséquence de faire éclater des contradictions de tous ordres qui sont souvent tuées dans l'oeuf de peur d'une conflagration généralisée. On observe partout

les mêmes ébauches de solutions ou le même attentisme ainsi que le même laisser-faire. Quelques exemples pourraient faire découvrir cette réalité des choses. En Algérie par exemple, en dehors des graves dissensions sociales et politiques actuelles que connaît le pays, la question linguistique persiste toujours. En effet, le vieux problème kabyle n'a jamais cessé de ressurgir à travers une demande pressante de reconnaissance linguistique. Elle devient encore plus actuelle maintenant face à la décision récente de l'état algérien d'imposer la langue arabe à toutes les populations. C'est la même situation qui est intervenue au Nigéria, il y a quelques années déjà. La guerre appelée "guerre du Biafra" éclata avec sa cohorte de malheurs, de destructions et de déplacements massifs des populations vers les pays limitrophes. On ne saurait, là aussi, éluder les questions linguistiques pour expliquer la genèse des différends entre les groupes sociaux de ce pays. Si les conflits actuels ne connaissent plus l'ampleur de cette guerre, ils n'en demeurent pas moins vivaces aujourd'hui encore dans le pays. La région du Wari, située au sud du Nigéria, a été, il y a quelques mois le théâtre d'une confrontation sanglante entre deux communautés, les Ijaws et les Itsekis. Que peuvent receler de telles dissensions si ce n'est d'abord la différence linguistique à travers laquelle se reconnaît le groupe. Il s'agit là d'une cause inévitable de mésentente si certaines difficultés politiques et culturelles liées à cette situation ne sont pas aplanies. A quelques kilomètres de ce vaste pays qu'est le Nigéria se situe le Bénin où malgré la situation de calme et de relative stabilité politique qui y prévaut, la question linguistique demeure un problème majeur qui constitue là aussi une bombe à retardement si une action volontariste n'arrive à juguler les conséquences néfastes engendrées par les différences linguistiques. Le Nord et le Sud de ce pays ne manquent pas de les faire ressortir à certains moments sensibles tels que les périodes électorales du fait des groupes sociaux qui les composent et dont les langues constituent des facteurs essentiels de différenciation.

Certes, l'on ne parlerait de peuples différents, de cultures différentes sur la planète s'il n'y avait une multiplicité de langues. Mais ce qu'il y a de spécifique dans ce phénomène, c'est la non reconnaissance de la diversité comme une véritable richesse car l'unicité n'en est nécessairement pas une. C'est l'absence d'une réelle volonté politique de transcender les effets néfastes de la différence linguistique et de conjurer par tous les moyens tout le mal qu'elle engendre pour les populations et pour les pays. Afin de mesurer encore plus l'importance de l'élément linguistique dans la vie des nations, il suffit d'examiner les résultats des politiques d'éducation des adultes mises en place depuis quelques années dans un certain nombre de pays africains. Pour atteindre à des résultats tangibles, du fait des réticences, il demeure quasiment impossible d'entreprendre cette tâche à travers une langue étrangère au milieu (locale ou internationale) au risque de rendre pédagogiquement vains les efforts entrepris. Il y a donc lieu de l'aborder à partir des média que maîtrisent les populations concernées, donc à travers les langues utilisées dans le milieu. Mais ce travail devient une oeuvre titanesque et pleine d'embûches lorsque le choix de langues s'impose sur le plan national comme facteur susceptible de pallier certaines entraves économiques surtout. C'est à ce point précis que s'érigent les barrières et les nombreux freins à l'avancement de l'opération. On tient à son parler quel que soit son propre degré de compréhension d'une langue véhiculaire que l'on comprend pourtant bien quelquefois. Toute introduction d'un parler autre que le sien propre est considérée comme une intrusion et même comme décision suspecte. On pourrait à partir de là en imaginer les conséquences. Aussi s'impose-t-il dès lors à tous d'en rechercher des solutions adéquates. Mais l'importance à accorder à la manière de les résoudre reste elle aussi essentielle parce qu'elle fera nécessairement découvrir, selon le but visé, l'honnêteté ou la malhonnêteté politique qui se révélerait dans cette tentative. Il en sera de même pour la situation au Libéria. Né à partir de la venue en grand

nombre d'esclaves noirs libérés des Etats-Unis d'Amérique qui devaient de ce fait cohabiter avec les populations autochtones, ce pays portait déjà à partir de ce transfert les germes des dissensions actuelles comme l'on a déjà eu à le souligner. Elles seront donc d'ordre linguistique et politique à la fois. Mais si la question linguistique n'en est pas la cause majeure, elle y a joué un grand rôle incontestablement. L'Afrique du Sud aussi, libérée du joug de l'apartheid n'avait pas moins connu ces troubles, quelque peu atténués aujourd'hui, il est vrai, entre les Zulus et d'autres groupes sociaux, depuis les grands événements politiques vécus par ce pays auparavant. Mais il s'agit bien d'un conflit ancien que ce pays nouveau devra définitivement éliminer. Au regard de tout ceci, la question linguistique s'établit certainement comme l'une des causes des difficultés et conflits politiques et sociaux qui surviennent dans le monde et notamment en Afrique. La présence de grandes langues véhiculaires n'atténue pas, parce que mal exploitée politiquement, les effets nocifs engendrés par la mauvaise gestion de la diversité linguistique existante qui ne saurait être considérée "comme un obstacle à la communication entre les différents groupes humains, mais plutôt comme une source d'enrichissement..."² comme l'affirme le rapport Delors. Mal résolue, cette diversité engendre inévitablement l'exclusion, résultat d'une communication linguistique lacunaire et non pertinente. Ainsi, faut-il le souligner, la mise en évidence de ces faits ne tend pas à accabler l'Afrique de tous les maux et à recréer un sentiment afro-pessimiste révolu à notre sens et auquel d'ailleurs peu d'Africains continuent à souscrire parce qu'une telle situation n'est pas propre à l'Afrique mais concerne toutes les autres régions du monde. Le monde dit développé les vit aussi, à maints

² UNESCO, *L'Education : un trésor est caché dedans* (Rapport Delors), 1996, p. 43

endroits. L'on aurait pu penser seulement qu'avec l'émergence d'une vie scientifique intense, d'un développement technologique extraordinaire de ces dernières années et donc d'un niveau de vie relativement élevé, cette partie du monde aurait été épargnée par ces travers qui constituent à n'en pas douter l'échec de l'humanité. Aux Etats-Unis, les minorités latino-américaines par exemple ne cessent de revendiquer l'utilisation de leur propre langue. La volonté d'une affirmation très volontaire de l'identité corse en France n'a-t-elle pas également comme sous-bassement la question linguistique ? Dans tous les cas, elle en est un élément non négligeable. Quelles difficultés ou plutôt quelles dissensions n'engendrent pas les questions linguistiques en Belgique par ailleurs ? Mais ce qui caractérise la situation africaine, c'est sa spécificité quant aux conséquences que fait naître la non-résolution de ce problème qu'accentuent et attisent, pour le faire perdurer, tous ceux-là, hommes politiques et autres marchands de canons. Ici, toute l'Afrique en est touchée, que ce soit les pays où sévissent les guerres ou que ce soit ceux qui présentent une apparence tranquille et paisible. Mais il ne s'agit, en fait que d'une apparence. Car, on le verra, les fléaux nés de l'exacerbation des différences linguistiques touchent tous les pays africains. La langue, on l'a dit, est bien l'élément fondateur de la différenciation des groupes sociaux car la communication linguistique ne saurait être pertinente en dehors de ces derniers et chaque membre tire son identité et pourquoi pas sa raison d'être, sa raison de se faire valoir de cette appartenance linguistique. Sa non-maîtrise entraîne systématiquement l'exclusion et le "coupable" virtuel, c'est-à-dire celui qui n'est pas du groupe, se trouve alors frappé du sceau d'étranger voué à la haine. Il devient par ce fait même, comme le dit

Touati, “le barbare de quelqu’un”³. L’on sait aussi, en effet, que le désir de se reconnaître membre à part entière d’un groupe social est humain et ne devrait être contesté à qui que ce soit. Mais cette attitude devient nocive lorsque le multilinguisme, signe distinctif de la multiplicité des groupes sociaux n’est pas maîtrisé ou reconnu dans sa valeur et sa richesse intrinsèques. Il devient par ce fait même une cause essentielle d’incompréhensions dont la conséquence inévitable est la naissance d’autres situations conflictuelles mais politiques cette fois. Mais comment pourrait-il en être autrement si l’Afrique, nous ne voulons pas ici trouver des justifications hâtives à nos propres défaillances, continue de subir les conséquences d’un découpage inique et honteux réalisé en dépit du bon sens, sans aucune considération des groupes sociaux en présence et de leur capacité à vivre une vie commune harmonieuse. Seule avait prévalu, dans une telle entreprise, la volonté de s’approprier ses immenses richesses. Il y a là, à vrai dire, un héritage lourd à gérer aujourd’hui et qui fait de certains états africains des entités à groupes linguistiques hétéroclites qui ont pourtant réussi dans la majorité des cas à cohabiter malgré ce handicap majeur de départ. Plus que partout ailleurs, la consolidation des états-nations restera, sans aucun doute, une besogne pénible et pleine d’embûches car le nombre de langues parlées dans un grand nombre d’états africains va d’une dizaine à plus de deux cent cinquante langues quelquefois. Comment pourrait-on alors imaginer qu’une organisation politique, économique et sociale puisse être correctement, à la décharge des états africains, mise en place sans accroc. Pourtant les réalités sont là ; le mal est créé et il faudra nécessairement l’assumer pour s’en sortir malgré tout et à tout prix. Les discours tenus sur

³ A. Touati, *Démocratie ou Barbarie*, ed. Desclée de Brouwer, 125 p. , 1996

l'incapacité des Africains à pouvoir s'unir peuvent être considérés comme trompeurs et mystificateurs à la fois parce qu'ils constituent un voile jeté sur la réalité historique. Si la volonté de puissance et de domination n'avait pas prévalu sur le bon sens, l'Afrique n'en serait pas là présentement. Contrairement aux vieilles nations colonisatrices, la formation des états africains doit se faire en fonction de toutes ces données. Si la langue paraît ainsi être une des sources objectives de la majorité des conflits, elle imprime aussi son influence dans d'autres causes qui s'identifieront notamment comme des causes politiques.

2.2 Les causes politiques

Parce que l'on n'aura pas cherché à maîtriser le multilinguisme et à en faire une donnée essentielle et positive dans la vie de la nation, ce qui aurait aidé à la consolidation de l'unité de toutes les composantes sociales, cet élément de rapprochement se transforme en cause politique des conflits. Apparaît alors l'exclusion dans toute sa nocivité et sous ses formes les plus diverses, à savoir, le tribalisme, la xénophobie, le régionalisme etc... Véritables fléaux dans leur essence, ces concepts induisent des comportements qui minent et détruisent l'essentiel de ce qui peut être construit de durable et de convivial entre les hommes. Ainsi, nés d'une mauvaise gestion des différences linguistiques et culturelles, ces comportements se transforment en causes politiques des conflits lorsqu'intervient leur manipulation voulue et entretenue à des fins politiques, c'est-à-dire lorsqu'ils sont érigés en moyens de gestion et de domination politiques. Mais il est pourtant certain qu'ils auraient pu ne pas exister si l'on avait su maintenir dans leur harmonie originelle les différents groupes sociaux appelés à vivre ensemble et si la volonté de puissance ou l'ambition des hommes ne prévalait pas aussi. Car pour pouvoir émerger, se donner une chance de sortir de la troupe des nombreux prétendants aux

hautes fonctions politiques, la lutte devient rude, impitoyable et même fratricide quelquefois. Aussi, afin de pouvoir saisir la moindre chance de se “caser”, se rabat-on sur le groupe, sûr d’y être identifié comme membre à part entière. Il va dès lors s’engager une quête effrénée de bases politiques essentiellement centrées sur la région ou le groupe social. Le "fils du terroir" réussit alors par ce biais à accéder peut-être au pouvoir. Ce fils en qui l’on se reconnaîtra et qui devra en retour distribuer des prébendes. Si des instruments juridiques ont relativement réussi à atténuer ces dérives dans certaines régions du monde, l’Afrique demeure à cet égard bien en-deçà de ce que l’on serait en droit d’en attendre. Certains exemples cités plus haut donnent la pleine mesure du drame qui se joue car il s’agit effectivement d’un véritable drame. Ainsi, le tribalisme, le régionalisme et les autres fléaux qui ont été identifiés ici et dont la conséquence fatale reste l’exclusion, représentent avec les questions liées au multilinguisme, une des causes objectives des guerres en Afrique. Ce qui apporte quelques nuances au rapport de l’Union Interafricaine des Droits de l’Homme qui affirme qu’"une certaine approche, caricaturale des choses, réduit les conflits en Afrique à des "conflits tribaux" et les présente comme une fatalité pesant sur le continent qui serait frappé de malédiction. Cette approche superficielle, afro-pessimiste, occulte les causes réelles des conflits en Afrique ainsi que leurs enjeux véritables et ne permet pas, par conséquent la recherche de solutions correctes."⁴ Quelle que soit la force des arguments pour éluder la question, le tribalisme dont la base reste bien la différence linguistique doit être nécessairement pris en compte dans les causes des conflits en Afrique. Elles ne doivent pas en être réduites ; mais

⁴ Union Interafricaine des Droits de l’Homme, *Les droits de l’homme en Afrique: Histoire, réalités et perspectives, Rapport 1995-1996*, déc. 1996, p.181

ces fléaux doivent être reconnus en tant que phénomènes également générateurs de conflits. Il faut à cet égard souligner, parce que très pertinentes, les analyses faites par des chefs traditionnels de l'Afrique de l'Ouest au cours d'une concertation sur la prévention et la gestion des conflits. Elles sont d'autant plus importantes qu'elles rejoignent tout ce que l'on a tenté d'affirmer auparavant. Elles font ressortir aussi le rôle que peuvent jouer dans la société les différentes couches que nous croyons, souvent à tort, incapables de réagir avec clairvoyance à des situations politiques données du fait de l'analphabétisme qui les touche presque toutes. Selon ces chefs traditionnels, en effet, les causes pourraient être ainsi établies :

- "les frontières artificielles entre les Etats africains qui sont comparables à l'ancien mur de Berlin parce qu'elles ont divisé certaines familles et les frères de sang en Afrique ;
- l'intolérance de certains politiciens qui, pour accéder au pouvoir, n'hésitent pas à produire des conflits en opposant des régions ou les groupes ethniques d'un même pays les uns aux autres ;
- la concentration du pouvoir d'état qui empêche les communautés à la base de faire gérer leurs conflits internes et externes par leurs leaders légitimes qui sont les chefs traditionnels ;
- la circulation anarchique des armes de guerre encouragée par les vendeurs d'armes et les ennemis de l'Afrique, berceau de l'humanité".⁵

⁵ Idem

A ces causes politiques peuvent s'ajouter d'autres encore. Il s'agit de ce que l'on pourra qualifier de causes religieuses notamment compte tenu du caractère même des confrontations. Si, heureusement, elles ne sont pas nombreuses sur le continent, celles qui arrivent sont tout de même assez graves pour être signalées. Le fanatisme religieux aveugle dont l'intolérance est une conséquence fatale génère ces situations de conflits. Il faut noter que la notion d'intolérance ne vise pas ici une religion particulièrement parce qu'elles sont toutes porteuses d'un tel germe si les préceptes qu'elles véhiculent ne sont pas effectivement vécus et traduits dans les actes quotidiens. Ces causes religieuses peuvent être liées aussi aux causes que l'on pourrait qualifier de causes culturelles étant donné leur influence mutuelle. L'imbrication des deux concepts est à cet égard évidente même si aucun conflit n'a jamais été ouvertement déclenché en Afrique au nom de la culture explicitement. A cette cause importante, il faut en ajouter une autre qui ne l'est pas moins et qui détermine tous les comportements politiques que l'on observe dans la genèse des conflits. Il s'agit de causes que nous pourrions appeler causes économiques qui, plus que toutes les autres, font beaucoup de tort au continent. Nul n'ignore, en effet, que l'Afrique recèle d'énormes richesses qui ne peuvent malheureusement pour le moment être transformées sur place à cause de l'inexistence de structures techniques adéquates pour le faire. Alors, l'exploitation devra être pour cela abandonnée aux mains de groupes organisés dont la rapacité et la volonté de dépouiller le continent au plus vite les conduit à créer à l'intérieur des états des situations inextricables que nous connaissons. Au-delà de l'exclusion dont il a été question plus haut dans le texte, l'exploitation des richesses reste, à notre avis, la cause fondamentale des guerres en Afrique. Elle en représente autant une cause politique qu'une cause économique.

Ainsi donc, si l'on a, à vrai dire, voulu tenter de dépasser une analyse réductrice des conflits, c'est pour ne pas perdre de vue bon

nombre de solutions à envisager dans la recherche d'une paix durable car ne pas reconnaître l'existence de certains faits, signifie aussi, à notre avis le refus de situer les responsabilités dans des situations instables telles qu'on les vit aujourd'hui et dont les conséquences deviennent catastrophiques pour tout le continent.

2.3 Les conséquences des conflits

Elles sont bien nombreuses les conséquences qui résultent des situations conflictuelles créées ici et là en Afrique. Nous en citerons certaines que nous considérons comme les plus graves parce que faisant des populations des objets que l'on peut à tout moment manipuler ou jeter au rebut au gré de ses humeurs. Il y a en premier lieu le nombre élevé de réfugiés que le continent a en fait rarement connu. En examinant les chiffres communiqués par les organisations internationales, on note que près de cinq cent mille Somaliens, par exemple, ont fui leur pays pour d'autres comme l'Éthiopie, le Kenya, le Yémen⁶. Durant le conflit libérien, cent cinquante mille réfugiés se sont installés en Guinée et en Côte d'Ivoire sans compter ceux qui se sont déplacés vers le Ghana et le Nigéria.⁷ Environ quatre cent cinquante mille Sierra-Léonais vivent aujourd'hui en exil et se répartissent au Libéria et dans les autres pays ouest-africains.⁸ Toutes ces données pourraient faire dire, à juste titre que la notion de "populations déplacées" revêt plus qu'une réalité en Afrique et que cette dernière est malheureusement devenue aujourd'hui le continent de

⁶ Informations tirées de "*The World*", UNHCR, 1998

⁷ idem

⁸ idem

l'errance. Ce mouvement intermittent et non voulu, fait des femmes, des hommes et des enfants, des personnes sans terre ni patrie, dépouillées de toute identité si ce n'est celle d'avoir un numéro afin d'obtenir leur hypothétique pitance journalière à condition que la guerre ne les remette pas chaque fois de nouveau en marche ou ne les fasse à jamais disparaître. Les effets d'un tel déplacement forcé, et c'est une autre série de conséquences des conflits, engendre bien entendu la famine, les paysans étant interdits de l'exercice de leurs travaux champêtres pour subvenir autant à leurs propres besoins qu'à ceux de leurs concitoyens. Les populations ainsi déplacées errent dans une précarité inouïe autant sur le plan physique que moral et deviennent des morts-vivants confrontés à des maladies de tous genres qui viennent remplir, comble de malheur, le lugubre tableau de toutes celles que la communauté scientifique mondiale arrive déjà difficilement à éradiquer faute d'en connaître réellement les causes et d'en avoir les moyens aussi. En effet, des maladies connues et déjà disparues réapparaissent. C'est aussi la manifestation de nouvelles suite à la dégradation de l'environnement sanitaire. Comme corollaire de tout ceci, se retrouve la condition catastrophique des enfants. "Dans beaucoup de situations de crise, affirment P. Aguilar et G. Retamal, plus de 50% de la population sont des enfants. La majorité de ces groupes vulnérables ont développé des traumatismes dus à l'éclatement de la violence, la dislocation des familles et le manque de ressources de base."⁹ Effectivement une désintégration totale des familles s'installe dans les camps de réfugiés. Certains groupes faibles et démunis se retrouvent, malgré les efforts des organisations humanitaires dont le sacrifice va au-

⁹ P. Aguilar and G. Retamal, *Rapid Educational Response in Complex Emergencies: a discussion document*, UNESCO et al., 1996

delà du tolérable quelquefois, jetés en pâture à d'autres, pas nécessairement plus nantis mais dénués de tout scrupule et qui profitent de la situation de détresse de la majorité pour contribuer malheureusement au développement de comportements dégradants et à l'émergence de l'usage de stupéfiants aussi nuisibles les uns que les autres. Il faut dès lors en imaginer la suite. Le concept de famille perd tout son sens. Drame douloureux pour l'Afrique que les protagonistes et les commanditaires de ces sales guerres se refusent à regarder en face.

Autre conséquence tout aussi terrible et intolérable dans ces conflits est l'apparition du phénomène nouveau que constitue l'enrôlement d'enfants dans les rangs des bandes combattantes. Jamais dans l'histoire de l'Afrique l'on n'a connu une telle dérive parce que la place de l'enfant reste prépondérante. La guerre reste une affaire d'adultes. Pourrait-on alors penser un instant que des enfants puissent être sciemment drogués durant ces horribles conflits sans règles ni codes et jetés dans les rues au cours d'opérations prétendument militaires, tuant, volant et violant quel que soit leur âge ? La guerre pour ces gamins en mal d'héroïsme est devenue un jeu mais un jeu macabre et le fusil tient lieu d'écritoire dont ils devraient normalement se servir à cet âge-là pour parfaire leurs connaissances à l'école. Il est temps de reconnaître, comme l'a affirmé l'UNESCO, que "les enfants sont des victimes innocentes de la guerre des adultes" et la seule éducation de ces pseudo-guerriers passe par le maniement des armes et la manière de tuer l'autre dont ils n'appréhendent même pas la faute au cas où il en existerait même une. Que deviennent alors tous les textes que l'on vote dans les nombreuses instances internationales ? A ce titre, la "Convention relative aux droits de l'enfant", adoptée en 1989 ne stipule-t-elle pas clairement que "l'éducation de l'enfant doit viser à préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes

ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone..."? Cette déclaration solennelle montre bien, s'il en était encore besoin, la gravité du fait que constitue un tel embrigadement d'enfants, surtout si bon nombre de ceux qui y ont souscrit tombent aujourd'hui dans ce travers qui provoque une désorientation absolue de ces jeunes sur le plan psychologique et amplifie la culture de la violence. Outre ce fait, il faut également signaler un autre danger que constituent les mines anti-personnelles pour les enfants qui en sont, "les victimes les moins protégées..." car "leur curiosité naturelle et leur amour pour le jeu dans les grands espaces augmentent leur vulnérabilité..." et "50% des victimes en meurent" (Aguilar et Retamal, 1998)¹⁰. Ainsi, comme résultante de ces situations troubles, la violence apparaît et s'installe dans bon nombre de pays africains. Après avoir fait naître un environnement de détresse, laissé à l'abandon une frange importante de la population dans un état psychologique et mental déplorable et fait fuir vers d'autres états des milliers de réfugiés, la quasi totalité des états africains reste aujourd'hui confrontée à la présence de groupes organisés, produits des bandes armées et des milices créées ca et là sur le continent. Le défaut de mobilisation à posteriori dans les armées régulières et le laxisme observé par les chefs de guerre dans la distribution d'armes de guerre en sont la cause. Pour l'heure, aucune solution viable n'est trouvée pour endiguer le phénomène. La vindicte populaire s'en charge en conséquence par les méthodes que l'on peut aisément imaginer. C'est aussi là une autre facette de cette dégradation sociale que connaît le continent. La seule issue aurait pu être l'école et l'éducation. Mais voilà que tout ce qui devrait les promouvoir est détruit.

C'est l'arrêt de tous les programmes d'éducation aussi bien des

¹⁰ P. Aguilar et G. Retamal, op. cit., p. 33.

enfants que des adultes. Les structures de recherche, l'enseignement supérieur, viviers incontestables des concepteurs d'aujourd'hui et de demain sur le plan scientifique disparaissent parce que les infrastructures chèrement acquises tombent sous les bombes et les pillages ; les ressources humaines enseignantes fuient ou sont tuées sans le moindre espoir de les remplacer un jour. Le cas de plusieurs pays est révélateur de cette triste situation. Des états qui ne sont que l'ombre d'eux-mêmes aujourd'hui dans tous les domaines. Les systèmes sanitaires ou ce qu'il en reste encore ne contribuent que très peu à améliorer la santé des populations. Ceux qui essayent de le faire payent le lourd tribut des enlèvements à certains endroits. Tout ceci place l'Afrique devant un vide ; vide au plan sanitaire, vide au plan éducatif et vide surtout au plan scientifique. Lorsque l'on a ainsi tout détruit et que toutes les couches de la société se retrouvent errant, sans repères et sans objectifs pour l'avenir, l'action première à mener dans ce cas reste bien sûr, d'abord et avant tout, le sauvetage physique et sanitaire de ces personnes déplacées. Ainsi naît sur ce continent ce que nous pourrions qualifier de "sociétés de réfugiés" avec toutes les conséquences que ce fléau pourrait générer. Or si l'on sait que durant ces deux dernières décennies l'Afrique rembourse au prix fort les prêts alloués par les institutions financières internationales et si l'on sait aussi que l'analphabétisme constitue aujourd'hui un des plus grands fléaux et un véritable frein au développement des pays africains, il y a lieu de se demander s'il existe une volonté sincère de s'en sortir. Inconscience, ignorance ou est-ce une programmation concertée de la disparition de ce continent sur tous les plans ? Ces questions-là, chacun doit être en droit de se les poser maintenant, au regard du drame qui se joue, de l'ampleur des combats que l'on porte intentionnellement dans les villes et villages. Lorsque la raison déserte ainsi l'homme, il devient évident que l'Afrique continue de se chercher et de réussir moins bien que les autres alors que les potentialités et ressources existent et ne demandent qu'à être aidées

et promues. Pendant que les recherches s'amplifient ailleurs dans le monde en vue de la résolution rapide et efficace des questions qui se posent à l'homme à l'orée du troisième millénaire, des responsables politiques africains ont ainsi choisi de mettre délibérément fin à cette tendance et plus grave encore à la mise en oeuvre de la formation des ressources humaines capables, en association avec celles existant ailleurs, d'aider à la réalisation de grands programmes sanitaires, éducatifs et économiques pouvant aider à freiner l'avancée des nombreux fléaux qui nous assaillent et à redonner espoir aux populations.

Mais au-delà de toute cette violence qui gangrène la vie sociale africaine, il faut maintenant craindre, s'il n'en existe déjà sur le continent, et c'est un autre effet des situations conflictuelles, l'apparition de groupes utilisés par des trafiquants de tout acabit. Ainsi pourraient naître des pouvoirs parallèles qui mettent à mal l'organisation politique et économique normale des pays. N'est-il pas temps pour les dirigeants africains et les groupes sociaux et politiques organisés d'en être sérieusement inquiets ? Comme l'a si bien affirmé Jean Ziegler, en parlant du crime organisé : "une société qui ne se meut plus de son propre chef et dont l'harmonie n'obéit plus à des volontés singulières et libres est une société condamnée. Aucun Etat, aucune loi, aucune force répressive, si déterminés et sévères soient-ils, ne peuvent plus la protéger."¹¹ En parlant du danger qui nous guette, il relate les propos du président du contre-espionnage allemand pour qui "le danger pour l'Etat de droit ne réside pas dans l'acte criminel comme tel, mais dans la possibilité qu'a le crime organisé - du fait de son énorme puissance financière - d'influencer durablement les processus démocratiques de décision. La conséquence la

¹¹ Jean Ziegler, *Les seigneurs du crime, Les nouvelles mafias contre la démocratie*, Le Seuil, 1997, 281 p, p. 21

plus immédiate et la plus visible de cette situation est la progression rapide de la corruption parmi les hommes (et les femmes) politiques et d'autres décideurs de notre société [...] Par sa puissance financière gigantesque, la criminalité organisée gagne secrètement une influence toujours plus importante sur notre vie économique, sociale et politique, mais aussi sur la justice et l'administration publique. Elle sera un jour en mesure de dicter ses normes et ses valeurs à notre société [...] De cette façon disparaissent graduellement l'indépendance de notre justice, la crédibilité de la politique, la confiance dans les valeurs et le pouvoir protecteur de l'état de droit. Cette perte de confiance est voulue [par le crime organisé] [...]. A la fin nous aurons un Etat infiltré, subverti, peut-être même dirigé par la criminalité organisée. La corruption sera alors considérée comme un phénomène inéluctable et généralement accepté."¹² De telles déclarations nous montrent à quel point la question des conflits et des guerres reste grave en Afrique car si l'on reste confronté à certaines conséquences normales résultant de telles situations, d'autres plus nocives encore y prennent naissance et empêchent toute reconstruction. Alors que faire pour rebâtir l'avenir et faire renaître l'espoir de vivre chez des milliers de réfugiés et donner une vision nouvelle de la vie à tous les enfants du continent. Mais il ne s'agira pas de reconstruire sur du néant. Malgré les situations difficiles, un certain environnement social semble se dessiner en Afrique. Une nouvelle donne politique autour de laquelle tout se dit et se fait, même si elle ne constitue pour le moment qu'un paravent pour certains. Il s'agit de la démocratie à laquelle quelques responsables politiques se refusent pourtant à faire référence pour s'engager, disent-ils, sur une voie africaine de démocratisation. Mais quelle que soit

¹² Eckhardt Werthebach, cité par J. Ziegler, op.cit. pp. 278-279

l'expérience choisie, il y a aujourd'hui nécessité de changer nos modes de penser et d'agir, nos moeurs politiques en quelque sorte. Pour cela, le plus grand défi à relever reste l'éducation et l'éducation au sens global du terme. Celle qui fera de la femme et de l'homme africains des personnes tournées vers l'avenir pour la construction du continent et pour la mise en oeuvre d'une véritable culture de la paix par la possibilité qui sera donnée à tous les groupes sociaux dans chaque pays de participer à l'édification de leurs nations respectives. Aussi s'agira-t-il de présenter ces concepts de paix et de démocratie, non pas de façon abstraite mais à la lumière des situations conflictuelles qui sont le lot quotidien de l'Afrique aujourd'hui et en tenant compte surtout des causes des conflits et du comportement politique des protagonistes aussi. Après avoir cherché à cerner et à baliser ces concepts de démocratie et de paix, nous nous interrogerons sur la portée de l'éducation et sa capacité à aider à l'inversion de la situation présente pour que l'Afrique entre enfin dans un cycle de développement effectif au cours des années à venir et pour qu'au-delà de la "folie des crimes et de la lâcheté...", "la folie du bien...arrive" aussi.¹³

¹³ Mykhailo Orest, cité par Ariane Janoto, in *L'autre Afrique*, n° 73, p. 17.

CHAPITRE III

LA DÉMOCRATIE, UN “TOUT-MULTIPLE”

Si la démocratie suppose l'instauration d'un environnement de justice et de mieux-être, donc de paix, il serait à notre sens incompréhensible de procéder à l'éclatement des deux concepts de paix et de démocratie parce que fondamentalement liés. A ce propos l'UNESCO souligne le caractère individuel et collectif de la culture de la paix qui se fonde sur des convictions, une morale et un état d'esprit. Elle s'exprime dans l'être, dans l'action et dans la réaction. On ne peut la dissocier de la démocratie et du développement, conditions *sine qua non* de l'établissement d'une culture de la paix qui se substitue à une culture de la guerre. De la même manière, "la culture de la paix, repose sur des valeurs, des attitudes, des comportements et des modes de vie qui renforcent la non-violence et le respect des libertés et droits fondamentaux de chaque personne. Elle passe par la proclamation et l'acceptation du droit de chacun à la différence et du droit de vivre en paix et en sécurité au sein de sa communauté."¹⁴ Deux déclarations qui montrent bien l'association intime du concept de démocratie à celui de paix et qui font apparaître au même moment que les

¹⁴ UNESCO, “Vers une culture mondiale de la paix”, op. cit. p. 3

propres éléments constitutifs de la démocratie la rendent également indispensable à l'instauration de la paix. La démocratie, pourrait-on donc dire, est interne et externe à la fois à la paix. L'éducation à la culture de la paix requiert de ce fait que l'on ait une large compréhension du concept de démocratie afin qu'elle soit traduite de manière conséquente dans tous les actes quotidiens que l'on pose. La notion de démocratie se révèle ainsi dans tout ce qu'elle a d'unique et de multiple à la fois à travers un certain nombre d'éléments que l'on peut considérer comme ses composantes. A quoi se réfèrent-elles ? Liées à l'éducation, que recouvrent-elles ? En relation avec les réponses que l'on pourra apporter à ces questions, il va falloir spécifier alors les destinataires de l'éducation à donner, c'est-à-dire les bénéficiaires afin que soient définis par rapport à cela la qualité et le type d'information à apporter.

La notion de démocratie constitue, pensons-nous, un ensemble que nous pourrions donc définir comme un "tout-multiple" qui, à notre avis, n'est pas seulement comme on le dit : "liberté et justice pour tous, un système économique de libre entreprise..."¹⁵. Elle ne signifie pas non plus seulement et de façon restrictive : "liberté de critiquer l'autorité avec le droit de s'organiser comme opposition à l'autorité et de participer à la prise de décision au nom du peuple tout entier."¹⁶ La démocratie devrait aller bien au-delà. Aussi suggérerait-on en conséquence les subdivisions suivantes qui pourraient matérialiser les éléments constitutifs en question.

¹⁵ P. Mayo (1960), cité par Özlem Ünlühisarcikli et al., *Adult education and Democratic citizenship*, Institute of Pedagogy of Wroclaw university, 1995, p. 68.

¹⁶ F. Bealey (1988) cité par Özlem Ünlühisarcikli et al., *Adult education and Democratic citizenship*, Institute of Pedagogy of Wroclaw university, 1995, p. 68.

Il s'agit de :

- **La démocratie politique**
- **La démocratie économique**
- **La démocratie sociale et culturelle**

Par ailleurs, la notion de démocratie fait nécessairement référence à celle de développement. Mais celui-ci ne saurait être considéré comme une composante du concept de démocratie étant donné la spécificité que lui confère, comme dans le cas de la démocratie, sa définition plurielle. Il y a une interdépendance qu'il s'agira d'analyser dans le sens de leur contribution à la démocratisation et à la construction de la paix.

3.1 La démocratie politique

Pour diverses raisons politiques, sociales et économiques, le concept de démocratie surgit dans tous les discours aujourd'hui, que ce soit dans les pays du sud ou dans ceux du nord. Aussi la composante "démocratie politique" semble-t-elle souvent, sinon toujours liée aux rapports qui régissent gouvernants et gouvernés, dirigeants et dirigés. Elle se réfère toujours au citoyen dans sa quête de se réaliser lui-même sans contrainte extérieure excessive et à sa volonté de pouvoir participer librement à l'amélioration de son environnement social. A la notion de liberté pourraient s'ajouter des éléments tels que la considération égale pour tous les groupes sociaux et l'égalité entre les personnes aussi. Ainsi, dans le cadre de l'explicitation de la notion de démocratie politique, le concept de liberté pourrait se rapporter à ce qu'il serait peut-être convenu d'appeler "libre expression" ou d'une manière plus précise, "communication démocratique". En effet, si le fait de communiquer signifie établissement

d'une relation avec quelqu'un ou simplement action de communiquer quelque chose à l'autre, le qualifiant "démocratique" qui s'associe à l'action vient renforcer la volonté politique de rendre la communication pertinente. Ainsi réalisée, elle devrait aboutir, sur le plan politique, à une réelle compréhension mutuelle et donc à un partage de responsabilités au niveau de toutes les couches de la société. La communication démocratique, en tant que communication pertinente et valorisante, doit aussi susciter une meilleure participation à la vie citoyenne et doit provoquer une compréhension effective des actes politiques que l'on pose. Elle confère également au citoyen la capacité de s'opposer à tout ce qui semble contraire à la justice et porte atteinte aux droits fondamentaux de la personne. Elle signifie enfin, "participation des citoyens dans le cadre d'un processus ininterrompu de dialogue, de discussion et d'accord sur les décisions qui affectent leur vie". Mais la communication démocratique nécessite, pour être réellement pertinente, que la question linguistique, base essentielle de sa valorisation, soit correctement résolue. Le médium utilisé doit être, en effet, compréhensible et accepté de tous. Cela signifie qu'il va falloir prendre en charge le développement linguistique afin qu'il soit créé un environnement lettré propice au partage de la communication. L'on sait, en effet, que les pays africains, suite aux contingences politiques que nous avons déjà eu à évoquer à propos du partage du continent, sont multilingues et présentent en conséquence des contextes linguistiques dont la gestion s'avère souvent difficile. Mais, "d'une manière générale, comme le souligne la commission Delors, la diversité linguistique ne saurait être considérée uniquement comme un obstacle à la communication entre les différents groupes humains, mais plutôt comme une source

d'enrichissement..."¹⁷ En bref, "l'avènement d'une culture de la paix se signale par le partage et la libre circulation de l'information. Le secret, les restrictions à la liberté d'information et d'expression, de même que l'utilisation du savoir au service exclusif du profit et du pouvoir sont les marques d'une culture où l'"autre" est perçu comme une cible de l'exploitation ou ennemi potentiel."¹⁸ C'est bien là la signification que l'on peut tenter de donner à la notion de communication démocratique et l'essentiel de ce qui la freine dans sa réalisation. Pour qu'elle soit significative aussi, la communication démocratique doit tendre au partage de l'information qui est le fruit d'une collaboration productive entre toutes les couches de la société à travers la communication écrite ce qui signifie que dans le triste cas du manque d'habilité à lire et à écrire, c'est à une inexistence ou à une non pertinence de la communication que nous avons affaire. Il n'est alors pas surprenant que la plupart des problèmes rencontrés en Afrique par les populations, en majorité analphabètes, prennent leur source dans leur incapacité à appréhender le monde moderne dans sa complexité et dans ses réalités politiques, économiques et sociales. Il suffit pour s'en rendre compte de se reporter aux nombreuses élections qui se déroulent dans les différents états africains. On sait que dans chaque pays ce sont des dizaines de partis politiques qui naissent, souvent d'essence régionaliste ou ethnique même et dont les promoteurs se considèrent néanmoins malheureusement comme de véritables chefs de partis. On y entre et en sort allègrement sans autre forme de procès, mais

¹⁷ *L'Education, un trésor est caché dedans* Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle présidée par Jacques Delors.

¹⁸ UNESCO, "Vers une culture mondiale de la paix", op. cit. p. 3

surtout au gré des avantages du moment. Un tel va-et-vient a d'ailleurs fait naître un néologisme à la mode : la "transhumance politique". Face à une telle pléthore de formations politiques dont les programmes ne le sont souvent que de nom, les populations analphabètes sont appelées, dans le cadre de cette démocratie à la mode, à faire le choix des responsables politiques à travers des consultations électorales dont les résultats sont la plupart du temps contestés. Au cours de ces élections, un dangereux mécanisme s'installe alors. L'image devient le signe par lequel ces populations procèdent à leurs différents choix et c'est par elle que la communication se crée. Une telle communication est nécessairement non productive de par les résultats qu'elle donne. La manipulation et la corruption deviennent à partir de cet instant les règles d'or et les seuls moyens de s'appropriier les suffrages. L'on aboutit inéluctablement de cette manière à la résurgence des fléaux dont nous avons évoqué la persistance en Afrique, attisés qu'ils sont malheureusement par des hommes politiques sans scrupules et peu soucieux des nombreux dégâts qu'ils pourraient engendrer. Ces fléaux ont pour noms : régionalisme, ethnocentrisme, tribalisme et autres attitudes d'exclusion. Ils naissent d'un manque de communication ou fondamentalement d'une absence de communication pertinente, donc démocratique. Or, s'il y a un domaine où cette notion de communication doit assumer une fonction essentielle, c'est bien celui de la politique. L'homme se trouve là au centre de tout, à travers l'exercice de ses capacités intellectuelles et humaines à la fois. C'est aussi le lieu où le verbe, selon le rôle qu'on lui fait jouer dans telle ou telle circonstance, transforme la réalité ou la manipule au gré de sa force. La communication sera alors établie dans toute sa vérité ou se trouvera, dans le cas contraire, purement et simplement tronquée. Il s'agira, dès lors, pour développer la démocratie, de mener un combat acharné contre l'inexistence de programmes d'information et de formation des populations dans des domaines variés comme l'alphabétisation qui leur

permettent d'acquérir des capacités nouvelles dont le manque fait des hommes et des femmes des personnes soumises aux tractations indignes émanant de tous ceux-là qui pensent détenir cette arme essentielle qu'est la maîtrise de l'environnement écrit et croient bénéficier d'une meilleure compréhension des problèmes qui touchent l'ensemble de la société, qu'ils soient politiques, économiques, ou culturels, car "...il n'est pas de démocratie solide, vivante, sans citoyens éclairés, conscients de leurs responsabilités, éduqués à les assumer, à acquérir et développer les connaissances nécessaires pour se conduire en démocrate."¹⁹ Comme l'ont si bien souligné aussi les participants à la cinquième conférence sur l'éducation des adultes tenue à Hambourg (Allemagne) en 1997 : "L'alphabetisation conçue dans une acception large comme l'acquisition des connaissances et compétences de base dont chacun a besoin dans un monde en rapide évolution, est un droit fondamental de la personne humaine. Dans toute société, elle est nécessaire en soi et elle constitue l'un des fondements des autres compétences de la vie courante. Des milliers d'êtres humains, dont une majorité de femmes, n'ont pas la possibilité d'apprendre ou ne possèdent pas les compétences nécessaires pour faire valoir ce droit. Il s'agit de les mettre en état d'y parvenir."²⁰ Mais en faisant de la valorisation de l'écrit pour la grande majorité un élément de premier ordre, on ne voudrait guère exclure celle de l'oral qui demeure malgré tout la force majeure de cette frange soumise à l'exclusion. Mais l'oral en question, en tant qu'il demeure toujours le mode de

¹⁹ Timothée Ngakoutou, *Femmes africaines et Démocratie*, UNESCO, Dakar, 1995, p. 9

²⁰ UNESCO, "La Déclaration de Hambourg," cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes, p. 4, § 11, 1997

communication premier des populations aurait pu être productif s'il y avait un véritable partage là aussi, c'est-à-dire échange à niveau égal. Or ce que l'on constate fatalement, c'est un oubli ou même un mépris de ces personnes à qui l'on pourrait, de manière honorable, faire partager l'essentiel de ce qui fait la vie politique d'un pays : les orientations, les programmes, et surtout, les malentendus qui génèrent les conflits. Ce n'est pas par hasard que, lors de la concertation sur la paix organisée à Brazzaville au cours de l'année 1994, l'on s'est enfin souvenu d'une certaine catégorie de personnes jugées importantes dans la société et que l'Afrique, heureusement, n'a pas encore rejetée et qui possède assurément un poids moral dans tous nos pays. Ce sont ces "sages" dont on parle toujours mais qui sont aussitôt éloignés de toute discussion parce que l'on ne voudrait pas voir ses propres ambitions compromises. Ainsi traité, l'oral se trouve également tronqué et n'existe, comme dans le cas de l'écrit, que pour la catégorie des privilégiés au pouvoir ou pour ceux qui peuvent prétendre s'y hisser. Comment dans ce cas pourrait-on vouloir exercer et faire exister une véritable communication et une démocratie salutaire ? La minorité lettrée de la société s'approprie la communication en s'érigant en une classe dominante dont les comportements nuisent gravement à l'implantation de cette démocratie. Or elle "est d'abord un contrat ou un noeud de contrats, liant entre eux, selon les termes définis, des acteurs individuels et collectifs [...] Dans un contrat, les contractants échangent quelque chose et [...]un échange ne saurait être juste qu'à deux conditions : que les échangés soient égaux et les échangistes libres."²¹ A défaut d'avoir cherché à pourvoir les plus démunis de capacités nouvelles et de faire participer à tout moment le plus grand nombre aux décisions qui

²¹ Jean Baechler, *Précis de la Démocratie*, Calman-Lévy, Editions UNESCO, 1994, p. 66.

touchent la vie de la nation, l'impasse politique s'installe et la seule alternative que l'on arrive à inventer reste la falsification des faits sociaux et de la vérité parce que l'absence de communication ne permet pas à toutes ces personnes exclues de réagir à tout ce qui tend, à chaque instant, à détruire l'harmonie que les relations interpersonnelles, les brassages de toutes sortes, les pratiques linguistiques communes, malgré la diversité des langues et les échanges de tous genres, ont réussi à tisser au niveau de l'ensemble des couches de la société. Les populations sont donc contraintes à un repli sur soi. On réussit ainsi à tromper et à faire croire que l'on est seul détenteur de la vérité face à la faiblesse intellectuelle apparente du grand nombre. La démocratie que tous les partis politiques affirment avoir pour objectif essentiel de faire naître et de défendre, dans la justice et la solidarité, est ainsi hypothéquée. Il est donc normal que la communication telle qu'exercée devienne pour les dirigeants de nos pays un outil de domination. Une telle pratique maintient de toute évidence le peuple dans un état de vulnérabilité et de dépendance. "La démocratie, comme l'affirme Pierrette Koné, souvent considérée comme un idéal, est surtout une pratique. Elle ne sert pas de leurre pour saisir les violences qui l'affectent. Elle est un vécu des communautés humaines [...]. La démocratie ne prend tout son sens que dans la mesure où aucun groupe humain, aucun individu n'est exclu ou privé des droits fondamentaux reconnus à tout homme."²² De cette manière, tous les conflits qui éclatent partout le font sans que l'on pense un instant au sort des hommes, des femmes et des enfants dont la marche forcée vers l'exil à chaque éclatement de conflit hypothèque l'avenir de l'Afrique. Tout survient

²² Pierrette Koné, "Femmes et démocratie, une pluralité d'approches" in *Femmes africaines et démocratie*, UNESCO, Dakar, 1995, p. 71.

comme s'ils ne méritaient pas que l'on engage avec eux, avant toute décision importante, une concertation ouverte pour tenter d'exorciser le mal. Quel que soit le sentiment que pourraient susciter ces analyses, il devient impératif, au regard des situations dramatiques auxquelles nous sommes tous les jours confrontés en Afrique, que tous les actes posés par les acteurs politiques soient mis au jour pour une recherche de solutions démocratiques aux conflits. Face à un tel environnement social, la démocratie politique devrait consister en un développement et en la promotion de tout ce qui peut favoriser le dialogue ; de tout ce qui peut permettre à chacun d'avoir une part active dans la construction de la nation et de pouvoir exercer son droit à la parole. Comme le dit à juste titre Mintombu : "[...]tout engagement politique, toute prise de position en faveur de la chose politique aujourd'hui suppose au préalable un travail de fond, de remise en question profonde et radicale de notre propre comportement face aux données socio-politiques actuelles. Il s'agira notamment d'évaluer notre propre culture, notre valeur personnelle à pouvoir associer vie morale et pratique politique." Selon lui, "l'élite politique [...] devra essentiellement travailler à réduire effectivement toute forme d'inégalité naturelle ou sociale. Et plus cet ajustement, plus ce travail de réduction et de rapprochement sera effectif, plus il nous mènera au coeur même de la pratique démocratique : celle qui privilégie prioritairement les intérêts de la majorité et du plus grand nombre."²³(1995). La satisfaction des besoins de l'ensemble de la population touchera non seulement la majorité mais également les franges généralement laissées pour compte.

²³ M. Mintombu, cité par M.-L. Hazoumê in *Plurilinguisme et Communication démocratique*, Ed. des Presses du JORB, Bénin, 1995, p. 99.

Ainsi, à l'intérieur de ce concept d'égalité, il faut inclure le volet relatif à la condition de la femme et notamment celui très important de l'égalité hommes-femmes. Pourtant ce n'est pas cette égalité-là qui nous intéresse ici pour le moment, bien qu'importante ; mais celle qui a trait aux problèmes vitaux de la femme. Outre les questions de la pauvreté et de l'analphabétisme qui frappent à peu près quatre femmes sur cinq en Afrique, elles se trouvent confrontées à deux problèmes importants que sont, l'impossibilité de se détacher d'une emprise sociale néfaste à leur développement culturel d'une part et leur sort de parias au cours des conflits créés et organisés par les hommes d'autre part parce que constituant la frange la plus exposée. Pourtant que n'a-t-il pas été dit et écrit ou ne continue-t-on pas d'écrire ou de dire à ce sujet, surtout par celles ou ceux qui sont les grands défenseurs de cette cause. Malgré les agitations et les prises de position de toutes parts, les situations évoluent peu ou pas du tout. L'on peut alors se demander s'il ne s'agit pas là aussi d'un fonds de commerce facile permettant d'avoir sa parcelle de pouvoir au détriment des intéressées elles-mêmes parce que bon nombre de celles ou ceux qui en ont été les porte-paroles travaillent souvent dans un silence déconcertant et dans un désintérêt scandaleux dans certains pays lorsqu'ils acquièrent ce pouvoir. La prise en compte du problème devient d'autant plus importante que la place et le rôle des femmes dans la société continuent toujours de se situer dans le domaine du conflictuel; or "l'égalité des chances dans tous les domaines de l'éducation, comme on peut le lire dans la Déclaration de Hambourg, est indispensable pour permettre aux femmes de tous âges de participer pleinement à la vie de la société et à la résolution des multiples problèmes auxquels l'humanité est confrontée. Lorsqu'elles sont isolées socialement et n'ont pas accès à la connaissance et à l'information, les femmes sont exclues de la prise de décision au sein de la famille ; de la communauté et de la société en général et ne sont que très partiellement maîtresses de leur corps et de leur

destin.”²⁴. Pour qu’une solution surgisse donc et fasse corps avec la démocratie, il faut que naisse une réelle volonté politique de vouloir effectivement aller au-delà des mots et des intentions. A défaut de cela, il faut que naisse une société civile à travers laquelle devront se créer “...une multitude de centres autonomes permettant aux individus de s’organiser collectivement pour résoudre leurs problèmes et qui peuvent servir de relais à l’opinion publique mais aussi d’instrument de pression à l’égard des pouvoirs publics, tout en permettant de résister à leurs empiétements”.²⁵ Il faut que ces sociétés arrivent à “opposer le pouvoir au pouvoir, si l’on veut bloquer la spirale fatale”²⁶. A travers elle peut donc se concrétiser la communication qui devra conduire inéluctablement vers la conquête de la liberté et par conséquent à une véritable démocratie.

Le respect du grand nombre, c’est aussi le respect des droits des minorités. Néanmoins, comme le note le rapport Delors, il faut “éviter qu’un égalitarisme interculturel mal compris ne conduise à les enfermer dans les ghettos linguistiques et culturels qui se transforment en ghettos économiques...” Il nous paraît donc nécessaire ici, en effet, que cette problématique soit envisagée avec prudence et circonspection afin de ne pas glisser sur une pente qui pourrait porter préjudice à ceux-là mêmes que l’on voudrait défendre et dont on voudrait aussi faire prévaloir les droits inaliénables. Il serait, en effet, politiquement plus objectif, à notre

²⁴ UNESCO, “l’Agenda pour l’avenir”, cinquième Conférence internationale sur l’éducation des adultes, 1997, p. 20, § 28.

²⁵ David Beetham et Kevin Boyle, *Démocratie, Questions et réponses*, UNESCO, 1995, p. 131.

²⁶ J. Baechler, op. cit., p. 152.

sens, de se demander si dans certains contextes nationaux ou culturels, la mise en valeur de la notion de "prise en considération des minorités" ne serait pas sujette à caution et n'aboutirait pas à une exacerbation malheureuse des fléaux dont il a été question. Etant donné la configuration des sociétés africaines, l'important sera de ne pas vouloir privilégier un groupe par rapport à un autre quelle que soit son appartenance sociale. Et si nous affirmons que l'égalité entre les groupes sociaux est une composante essentielle de la démocratie, tout doit être mis en oeuvre pour que l'unité de ces entités soit partout encouragée contrairement aux moeurs politiques du moment qui font de l'opposition des groupes le fondement de la gestion politique des états d'où l'émergence des conflits. La consolidation des nations à travers l'émergence d'un équilibre entre les groupes, même dans des ensembles souvent hétérogènes, doit devenir l'objectif premier de tous et principalement des politiciens africains. N'est-ce pas là aussi ce que le rapport Delors voudrait rappeler en affirmant que "l'esprit démocratique ne saurait toutefois se contenter d'une forme de tolérance minimaliste, consistant seulement à s'accommoder de l'altérité. Cette attitude qui s'affiche comme simplement neutre est à la merci des circonstances, qui peuvent la remettre en question lorsque la conjoncture économique ou sociologique rend la cohabitation de plusieurs cultures particulièrement conflictuelle."²⁷ La question est si cruciale aujourd'hui en Afrique que ce qui est dit "équilibre régional" devient la règle et même une panacée pour la gestion politique des affaires. De nombreuses compositions d'équipes gouvernementales répondent à cette logique. Chaque région sera ainsi satisfaite d'avoir été pourvue à égalité de membres avec les autres régions du pays. Le même phénomène se retrouve dans tous les secteurs de la vie

²⁷ UNESCO, op. cit. p. 60.

sociale. Là où une telle procédure n'existe pas, c'est quelquefois la domination d'un groupe, politique ou social, sur un autre qui est de mise. Cette volonté de "régionalisation" que l'on voudrait opposer à celle qui paraît être une confiscation du pouvoir et une "absence de justice", semble constituer apparemment, dans certains pays, une solution adéquate à des conflits qui pourraient surgir. Mais s'agit-il pour autant d'une démarche démocratique efficace pour résoudre des questions politiques aussi importantes et délicates à la fois? Bien que la satisfaction matérielle de chaque groupe social et de chacun paraisse générer la paix, plusieurs questions méritent néanmoins d'être posées. Dans l'intérêt de qui cette approche est-elle choisie ? Si ce que l'on a dénommé "communication pertinente" valorise la démocratie, système où la participation du citoyen dans les affaires de la cité doit être vue comme une étape majeure dans la consolidation de celle-ci, il faut se rendre à l'évidence que dans l'un ou l'autre cas, régionalisation ou domination de groupes, les populations subissent des décisions qui ne sont guère le fruit d'une concertation honnête et ouverte mais résultent uniquement d'une volonté de domination. La moindre velléité de remise en cause ou de contestation devient impossible et constitue pour ceux qui l'auraient, une aventure audacieuse et même suicidaire. La conséquence dont il faut le plus craindre l'émergence serait alors la résurgence de conflits sociaux plus ou moins sérieux. L'équité que l'on cherche à promouvoir ici pourrait alors se révéler comme une réelle source de conflit. Une réalité qu'a confirmée la déclaration finale du forum de Brazzaville lorsqu'elle stipule que "bien que les nouveaux gouvernements continuent d'affirmer l'unité nationale, l'existence dans un même territoire de différentes entités ethniques, chacune revendiquant une part légitime de la gestion du pouvoir, semble dénoter une certaine fragilité de l'Etat dont la principale manifestation est la difficulté de contrôler les rivalités ethniques qui, très souvent sont à

l'origine des luttes armées.²⁸ Certes les entités ethniques représentent une évidence, mais elles ne demandent qu'à être organisées de la manière la plus saine qui soit à travers une atmosphère de compréhension mutuelle qui a déjà permis à ces mêmes populations, malgré le handicap colonial de division, de vivre en harmonie, même relative, en tout cas mieux qu'elles ne le font aujourd'hui. La régionalisation telle que nous l'avons décrite plus haut, ne constitue donc pas une solution viable au problème compte tenu des conséquences néfastes qu'elle engendre. Vouloir l'instaurer comme système de gestion politique constitue bien, à notre avis, une erreur d'appréciation politique car nous pensons qu'il ne s'agit là que de ce que Baechler considère, à juste titre, comme "corruptions démocratiques". Mais la situation dans ce domaine est si délicate dans tous les pays africains qu'il y a une nécessité impérieuse de rechercher à cette question de l'égalité des solutions politiques qui soient viables et acceptables par tous afin d'éviter qu'elle ne continue d'être source de division et de haine. Tout ce qui se réalisera en dehors d'un consensus entre les citoyens ou dans le cadre d'une recherche de justice véritable et de partage équitable du pouvoir ne pourra être malheureusement bénéfique qu'à une minorité. Ceci est si vrai que si l'on pouvait faire le bilan de cette politique de régionalisation partout où elle s'est mise en place, on se rendrait bien vite compte que les résultats sont très maigres et ne conduisent qu'à des contextes explosifs. Les régions, les villages ou autres entités géographiques dont les responsables politiques sont originaires connaissent-ils vraiment un réel développement sur les plans économique, social ou culturel ? C'est rarement cela dans tous les cas et il ne peut d'ailleurs en être autrement parce que la solution répondait plutôt

²⁸ UNESCO, Forum national pour la culture de la Paix au Congo, 1994, p. 1.

à une autre logique politique. Par contre, le concept de décentralisation, comme certains états tentent de le mettre en oeuvre maintenant avec l'aide de ceux qui l'expérimentent déjà en faisant des régions de véritables pôles de développement sur tous les plans, pourrait être une solution idéale si l'on se préoccupe effectivement de l'épanouissement et du développement harmonieux de toutes les entités sociales et si l'on fait de la notion d'égalité et de reconnaissance des identités une réalité. La décentralisation ainsi conçue et organisée deviendra alors sans conteste l'opposé d'un système né de la volonté de création de bases politiques intéressées et génératrices de conflits.

3.2 La démocratie économique

En abordant la question de la démocratie, il semble nécessaire, à notre avis, d'évoquer, parce que très liée précisément à ce concept, celle de développement. Il existe, en effet, entre les deux notions, "une relation inextricable, non de cause à effet, mais de source à effet d'une part, de conditionnement réciproque d'autre part..."²⁹ Donc, même si, à priori, l'affirmation qu'il n'y a pas de développement sans démocratie et de démocratie sans développement paraît relever du truisme, il s'avère important de faire ressortir ici toutes les composantes de la démocratie économique car "une bonne conceptualisation de la démocratie, ne peut que nous amener au développement. La démocratie insiste sur la liberté; le développement insiste sur les conditions *sine qua non* de cette liberté, qui engendrent la libération grâce à une conception correcte de l'égalité."³⁰ La démocratie économique pourrait donc se comprendre comme la possibilité laissée aux personnes d'organiser leur vie économique et comme la manière dont l'individu participe à la construction de la nation en vue de la promotion du développement. Elle pourrait signifier aussi promotion d'un développement endogène pour pallier toutes les situations dépréciatives de la valeur humaine et tributaires de l'absence quasi totale, sur tous les continents aujourd'hui, et plus particulièrement dans les pays africains, d'offre de travail valorisant tel qu'il a été compris jusqu'alors. Ce qui revient à conclure que "si le développement n'est pas endogène, comme le souligne l'UNESCO, il risque d'aller à l'encontre du contexte culturel et économique traditionnel de l'existence quotidienne, voire de le

²⁹ H. Aguessy, *Séminaire sur "Démocratie et Analphabétisme au Bénin" Rapport final*, déc. 1992, p. 3.

³⁰ H. Aguessy, *idem*

bouleverser". La démocratie supposerait donc la réinvention du concept de travail dans un contexte d'échange réciproque pour que revalorisant son espace vital immédiat, chacun puisse participer au développement en se réalisant pleinement à travers la tâche qu'il accomplit quotidiennement. Ainsi, la notion de développement, telle que nous l'avons intégrée dans le concept de démocratie ne tend pas à faire référence à une catégorie de pays, ceux qui essentiellement évoluent, dit-on, vers le développement ou que l'on considère géographiquement comme "pays en développement", car face au nombre de plus en plus croissant de personnes sans emplois, à la montée vertigineuse de la pauvreté et à la résurgence de l'illettrisme dans tous les pays dits "développés" aussi, il semble inadéquat d'orienter la notion vers une seule cible du fait du lien étroit entre les deux concepts de démocratie et de développement parce que, le sous-développement, "qui est notre état de développement actuel, tel que le précise encore Aguessy, ne représente pas une absence de développement. Il représente, au contraire, un développement duel où un mode de développement endogène est doublé d'un mode de développement, l'exogène qui écrase l'endogène sans jamais pouvoir s'y substituer. Il y a un processus de permanente stratification de l'exogène et de l'endogène. Telle est la situation dans chaque pays africain où nous avons affaire à un développement duel, distordu et décentré."³¹ Il s'agit donc uniquement, à vrai dire, d'un problème d'organisation et de choix de politique de développement. En définitive, la démocratie économique ainsi liée au développement pourrait se comprendre dans sa globalité comme la possibilité pour chacun de participer à la mise en place de conditions favorables au bien-être général et aussi comme la volonté politique de ceux qui en ont la charge, de procéder de façon équitable au partage des

³¹ H. Aguessy, op. cit., p. 4.

biens produits par l'ensemble des membres de la société. Si le développement n'est pas engagé dans cette direction, "il risque de perpétuer des injustices aboutissant à des conflits violents". Et "s'il n'est pas durable, il risque d'endommager et même de détruire l'environnement et les structures sociales existantes"(UNESCO, 1995). Mais si la démocratie économique veut atteindre à un réel développement, elle ne sera pas seulement économique pourtant. Elle doit viser un développement humain qui devient plus global et qui concerne l'homme dans toutes ses dimensions. Il devrait inclure: "l'accès à la connaissance, à la santé, à un environnement physique sain, la préservation de l'héritage culturel, une vie communautaire partagée, les libertés démocratiques...."³² (traduction libre). Le développement humain est donc "un processus visant à élargir les possibilités offertes aux individus et qui peuvent "en principe...être infinies et évoluer au cours du temps. Cependant, quel que soit le niveau de développement, les trois principales, du point de vue des personnes, sont de mener une vie longue et saine, d'acquérir des connaissances et d'avoir accès aux ressources nécessaires pour disposer d'un niveau décent"³³. Ainsi, comme on peut le constater, la démocratie économique semble conférer tout son sens à la démocratie en général et s'établit, pour ainsi dire, comme une des plus importantes composantes puisqu'elle intègre aussi bien la démocratie politique que la composante sociale et culturelle. Elle fait aussi référence, au regard de ce qui est dit du développement humain et de tous les éléments qui concourent à sa définition, à la lutte contre la pauvreté, objectif premier de la démocratie.

³² UNESCO, Interparliamentary conference on Education, Science, Culture And Communication on the eve of the 21st century, Final Document, 1996.

³³ PNUD, cité par le rapport Delors, UNESCO, pp. 83-84.

3.3 La démocratie sociale et culturelle

On pourrait s'étonner de la dichotomie opérée encore une fois ici entre les deux notions de démocratie sociale et culturelle et celle de paix tant elles sont liées comme dans le cas des deux concepts de démocratie et de paix. Bien que cette opération risque de faire apparaître quelques points redondants au niveau de l'analyse, compte tenu de l'influence mutuelle de ces deux notions, nous tenterons néanmoins de montrer les spécificités de chacune d'elles ou ce dont chacune d'elles peut être constituée.

Tout d'abord, le droit à l'éducation est un droit inaliénable et spécialement pour les couches les plus défavorisées notamment les femmes parce que, tel que le proclame la Déclaration de Hambourg, "les femmes ont le droit à l'égalité des chances ; de son côté, la société a besoin qu'elles jouent pleinement leur rôle dans tous les domaines, que ce soit au travail ou dans la vie en général." Aucune démocratie ne peut, en effet, se développer sans le partage de la connaissance avec l'ensemble des groupes sociaux supposés démunis. Un partage qui se fera, non par rapport à ce qu'ils savent déjà et qui de toute évidence mérite d'être développé mais par rapport aux connaissances nouvelles. C'est effectivement, comme le souligne l'UNESCO: "un préalable indispensable pour remplir les autres conditions d'une culture de la paix." Mais les exigences pour créer un tel partage et une nécessaire équité face à l'éducation appellent la satisfaction de certaines conditions parmi lesquelles la résolution effective du problème de l'illettrisme à travers la question de la communication linguistique. En effet, le droit à l'éducation, c'est aussi le développement des média linguistiques devant promouvoir la communication, à savoir les langues ; ce qui doit aboutir à terme à une mise en place progressive d'un environnement lettré, voie ouverte sur

l'éradication de l'analphabétisme. La maîtrise de la connaissance dans tous les domaines sera à ce prix.

Il y a également le droit à la différence qui appelle l'esprit de tolérance au travers duquel devraient logiquement se résoudre les conflits liés aux fléaux sociaux dont nous avons déjà fait état plus haut, à savoir, le racisme, le tribalisme, la xénophobie, en somme l'exclusion sous toutes ses formes. A ce niveau, la reconnaissance de la diversité des cultures devient une nécessité. C'est bien l'un des principes sur lesquels l'UNESCO fonde son action, à savoir: "la non-violence et le respect des droits de l'homme ; la compréhension inter culturelle ; la tolérance et la solidarité ; le partage et la libre circulation de l'information ; la participation et l'autonomisation intégrale des femmes".

La démocratie sociale et culturelle, c'est aussi le droit des personnes de vivre une vie décente, ce qui suppose la lutte contre la pauvreté en vue de son allègement. Même si à ce niveau la notion peut être reliée au concept de développement, elle devient une question sociale lorsqu'elle se réfère à la paix puisque tout contexte de pauvreté peut être générateur de situations de conflit ou de violence. Son éradication suppose aussi que puisse être éliminé tout ce qui la fonde. La lutte sera donc une lutte culturelle en ce sens qu'il faudrait transcender des habitudes et même des tabous ; elle sera économique parce qu'elle devra donner aux citoyens des moyens de survie nécessaires et les capacités intellectuelles pour participer au processus de développement. Tous les conflits qui sévissent en maints endroits en Afrique avec leur cohorte de conséquences désastreuses appellent à une telle action nécessairement.

Comme élément également important au niveau de la démocratie sociale et culturelle, il y a le droit à la protection sanitaire et à un environnement sain, car, promouvoir la démocratie au niveau d'une nation, c'est également aider l'accès des populations à la protection sanitaire et à la vie dans un environnement viable et sain. De nos jours, la question

environnementale reste, en effet, pour l'humanité une question cruciale, surtout lorsque la lutte pour la survie, l'exode rural et la déstructuration des centres urbains en Afrique portent gravement préjudice au patrimoine physique. Mais si la situation de manque est effectivement la cause des innombrables dégradations constatées, on ne doit passer sous silence l'action dévastatrice que certaines multinationales exercent dans ce domaine. Inconscience ? Volonté délibérée d'exploiter purement et simplement ? En détruisant l'un pour construire l'autre, il y a là, objectivement, une inconséquence dont pâtit la démocratie et qu'il faudra coûte que coûte éradiquer. Le droit à un environnement sain relève donc bien de la question sociale mais doit aussi, du point de vue de toutes ses conséquences sur l'homme, être inclus dans le concept de développement humain, de démocratie politique, économique également. Comme on peut le constater, démocratie culturelle et sociale semblent bien ne pas avoir de frontière même si, tel que nous l'affirmions, des spécificités existent.

Ainsi, prenant en considération le développement fait sur la démocratie, il nous paraît nécessaire à présent de mieux éclairer ses rapports réels avec toutes ses composantes. En d'autres termes, la question est de savoir comment, par exemple, la participation au développement, le droit d'association, le droit à l'éducation, la reconnaissance de toutes les cultures, le droit à un environnement sain, le droit à la protection sanitaire etc... relèvent effectivement de la démocratie et ne sauraient être promus sans elle. On le sait bien, tout système démocratique repose fondamentalement sur le dialogue et le consensus. Ce qui suppose que toute décision touchant à la vie et au bien-être des citoyens doit être voulue et acceptée de part et d'autre réciproquement comme le corroborent d'ailleurs les affirmations ci-dessous:

- "La démocratie a pour but d'offrir à tous individus un traitement identique (...) Ce principe d'égalité implique non seulement que les politiques publiques protègent les intérêts

de tous les individus de la même façon mais aussi que les opinions personnelles soient créditées de la même valeur, sans distinction entre les individus."

- "Plus les individus sont associés à la définition des politiques, plus celles-ci seront susceptibles de refléter leurs préoccupations et leurs aspirations."
- "La démocratie repose sur le débat, la persuasion et le compromis."
- "La démocratie garantit le respect des libertés fondamentales."
- "La démocratie permet le renouvellement des sociétés."³⁴

Tous ces arguments montrent bien clairement l'étroitesse des liens entre les notions évoquées ci-dessus et celle de démocratie. La promotion de tous les droits évoqués tantôt comme composantes du concept ne peut s'accomplir que dans le dialogue et dans un environnement de liberté. A titre d'exemple, le développement culturel nécessite que le citoyen puisse valoriser sa culture ou la mettre en question. Seule une situation démocratique pourra le lui permettre. Considérée uniquement sous sa forme abstraite, la notion de démocratie ne permettrait pas de cerner tous les aspects de l'éducation des adultes et d'en montrer toute l'ampleur. La mise en évidence des différentes composantes a permis de faire ressortir l'ensemble des éléments nés des rapports étroits existant entre la notion de

³⁴ D. Beetham et Kevin Boyle, op. cit., pp. 11-13.

démocratie et celle de développement, développement économique et développement humain. Elle a permis d'évaluer les liens entre démocratie et culture de la paix. Une évaluation à travers laquelle nous avons pu montrer que le concept de culture de la paix relève bien de la notion de démocratie dont il est une composante fondamentale. Lorsque la démocratie devient effective, en effet, elle permet à la paix de se réaliser. La démocratie devient alors pour la paix le vecteur essentiel de son aboutissement.

Voilà comment nous avons tenté de montrer la portée réelle des deux notions fondamentales: démocratie et paix. Mais il va falloir indiquer aussi comment ces deux concepts, d'essence abstraite apparemment et dont la réalisation paraît relever de l'idéal, pourraient, sur le terrain plus concret de l'éducation, influencer la vie quotidienne du citoyen pour qu'il en soit lui-même le promoteur et le garant. L'on s'attachera alors, après les questionnements antérieurs sur les concepts, à faire ressortir ce que devrait revêtir le couple "Education des adultes et Démocratie" en référence aux différents contenus des composantes dégagées. Ni la démocratie ni l'aspiration à la paix ne peuvent exister, cela est évident, sans l'apport conscient et voulu du citoyen. Cela signifie donc que son implication dans la construction d'une société démocratique doit nécessairement passer par une compréhension profonde des concepts et de tout ce qu'ils recouvrent, d'où l'importance de l'information à apporter et de l'éducation à pourvoir. Mais la mise en oeuvre de cette éducation fait surgir tout de suite dans l'esprit certaines questions importantes que l'on pourra formuler comme suit: Qui doit être éduqué ? Comment éduquer ?

CHAPITRE IV

EDUCATION DES ADULTES POUR LA DÉMOCRATIE ET LA PAIX

De l'explicitation des différentes composantes issues des concepts, il paraît évident que l'éducation ne pourrait se concevoir de façon unilatérale, c'est-à-dire, sans l'apport ni la participation de l'ensemble des populations. Elle ne doit pas constituer une exigence pour certaines couches sociales uniquement tout en exonérant cette autre frange de la société qui donne l'impression de tout posséder, d'avoir déjà tout compris et d'avoir déjà maîtrisé la connaissance. En un mot, l'éducation pour la démocratie et pour l'instauration de la paix ne doit pas être destinée aux seuls démunis ou analphabètes dont les besoins immenses justifieraient cette position. Les événements qui ont cours aujourd'hui dans le monde et particulièrement en Afrique, (guerres, atteintes aux droits de l'homme, persistance des conflits liés aux préjugés, racisme, promulgation de lois renforçant l'exclusion etc...) démontrent clairement l'inanité d'une telle position car tout prouve que ces fléaux ne relèvent guère de la volonté politique des moins nantis puisqu'ils en sont toujours les victimes. L'éducation pour la démocratie et la culture de la paix doit concerner l'ensemble de la société et ne saurait être réservée à certains destinataires nécessaires. S'il devrait, dans ce cas, en être ainsi, la compréhension de ces concepts et leur implantation sur le terrain à

travers des actes concrets ne seraient pas le fruit d'un partage de connaissances et d'un consensus établi entre tous les membres de la société, mais signifierait plutôt l'imposition arbitraire de certaines règles de conduite à une partie de la société. Cela rendrait cette éducation peu fiable et non constructive. Comme le fait ressortir si bien le rapport Delors, l'éducation "...a pour mission de permettre à tous, sans exception, de faire fructifier tous leurs talents et toutes leurs potentialités de création, ce qui implique pour chacun la capacité de se prendre en charge et de réaliser son projet personnel."³⁵ Et "toute société humaine, poursuit le rapport, tire sa cohésion d'un ensemble d'activités et de projets communs, mais aussi de valeurs partagées, qui constituent autant d'aspects du vouloir-vivre ensemble..."³⁶ C'est ce qui vient confirmer aussi la primauté de la société sur l'individu dans le domaine de l'éducation qui est "un processus complexe qui intervient à de nombreux niveaux et est lié à l'apprentissage par l'action collective" comme on peut le lire par ailleurs dans le même rapport. Mais si cette éducation doit se réaliser à l'intérieur des états, cela reste aussi valable pour les nations entre elles. Elles doivent apprendre à vivre en harmonie, dans le respect mutuel, car "la consolidation de la paix concerne tous les pays, quels que soient leurs niveaux de développement..." Ainsi, si les destinataires des programmes d'éducation sont maintenant connus, la question fondamentale sera de savoir en quoi consistera cette éducation concrètement. Quelle forme revêtira-t-elle ? Quels en seront les intrants pédagogiques ? Il s'agira, pour cela, d'examiner les composantes, l'une après l'autre avec tous leurs éléments constitutifs afin de déterminer les besoins éducatifs réels des différents groupes.

³⁵ UNESCO, Rapport J. Delors, op.cit., p. 14.

³⁶ op. cit., p. 51.

4.1 Sur le plan politique

Les éléments fondamentaux qui ressortent du volet démocratie politique tel qu'analysé plus haut sont: la liberté, l'égle considération pour tous les groupes sociaux, une bonne appréhension de la question des minorités. Autant de réalités qui devraient avoir pour finalité la résolution adéquate de la question de l'égalité entre tous les citoyens. Pour atteindre ce but, l'information à apporter concernera, outre la grande majorité, les décideurs et tous ceux qui sont engagés ou influencent d'une manière ou d'une autre les questions politiques, c'est-à-dire, la société civile à qui l'organisation sociale et politique de la plupart des pays confèrent aujourd'hui un poids incontestable même si en Afrique elle est encore naissante. L'information ou l'éducation pourrait consister, dans une première phase, à faire naître chez les responsables, par la sensibilisation, une réelle volonté politique de s'engager dans la voie de l'instauration d'un environnement démocratique propice à la promotion de la paix. Car les situations de conflit et d'incompréhension relèvent, à notre avis, plus du refus de créer les conditions favorables à la paix que de la méconnaissance des règles élémentaires de la démocratie.

Comme on le voit, la sensibilisation et l'éducation ne concernent donc pas que les couches les plus démunies de la société. Même si leurs besoins paraissent immenses, l'éducation pour la démocratie et la culture de la paix ne saurait être à sens unique. Elle consisterait, pour les uns et les autres, à comprendre leurs propres droits et devoirs. Le devoir pour certains d'accepter la mise en place de toutes les conditions d'instauration d'un climat démocratique viable et donc d'espaces favorables à l'expression libre des opinions. Cela signifie que les outils de communication tels que les média doivent être développés aussi et orientés vers tous les groupes sociaux. Combien de fois, en effet, voit-on apparaître sur les écrans de télévision en Afrique des personnes non

alphabétisées et donc supposées non averties des questions politiques, intervenir pour débattre de problèmes politiques ou économiques ? Combien de fois sont-elles invitées à participer à des débats sur les programmes politiques de tel ou de tel parti politique ? La question aujourd'hui se situe là et la démocratie ne pourra se développer qu'au prix d'un changement de cette situation dans un sens positif, c'est-à-dire à travers l'instauration de la justice et de l'équité. Il est donc évident, dans ce cas, que le rôle que devront jouer les médias s'inscrit bien dans la promotion de l'information et de l'éducation afin que "la participation éclairée du peuple aux affaires de l'état et au fonctionnement de la société" en arrive à influencer sur toutes les structures démocratiques que l'on tente de mettre en place ou que l'on a déjà mises en place. Ce sera alors, si cela devait se concrétiser, le gage de la promotion de la démocratie parce qu'il y aura nécessairement à travers tout cela l'émergence d'une communication véritable, valorisante et démocratique, prélude à l'instauration d'un dialogue fructueux et à la compréhension mutuelle entre tous les citoyens. La responsabilité de ceux qui sont chargés de donner vie à pareil projet reste bien celle des décideurs politiques et de toute la société civile qui doivent, à notre avis, s'approprier l'éducation dans ce sens en cherchant à comprendre l'efficacité d'un tel environnement de dialogue et de participation. En effet, du constat fait de l'évolution des situations et des actes politiques posés chaque jour en Afrique, il semble avéré que, faute d'existence de dialogue entre les différentes couches de la société et faute de chercher à instaurer une véritable communication démocratique, faute aussi d'essayer d'endiguer les conflits ethniques ou régionalistes, faute, enfin, de chercher à mettre en place des structures de concertation essentielles ou de les ignorer quand elles existent, l'occasion est donnée à tous les "faiseurs" de troubles et de conflits de tirer profit des failles ainsi créées.

Quant à l'information et à la formation destinées aux autres franges de la société, celles que l'on pense toujours avoir le plus besoin d'une éducation, il appartient autant aux décideurs qu'aux destinataires eux-mêmes d'en préciser les contours. Il s'agira d'envisager, à notre sens, la création de moyens techniques devant permettre l'instauration du dialogue et de s'atteler résolument à l'éradication de l'illettrisme, voie indispensable pour l'atténuation du phénomène d'exclusion culturelle et politique. Il est donc plus qu'indispensable, avec la collaboration soutenue des intéressés, de surmonter ce handicap aux fins de promouvoir le droit de ces populations de pouvoir décoder l'environnement écrit pour mieux s'informer et mieux participer. Car, tel que l'affirme Aguessy: "qu'importe qu'on soit libre de déposer dans l'urne son bulletin de vote (...) si le peuple demeure sous informé, non qualifié pour réagir."³⁷ Cette volonté de créer un tel espace de liberté et de dialogue entraîne sans aucun doute la promotion de la justice qui n'a pas ici une connotation morale mais que nous intégrons de façon très concrète dans les sous-composantes du concept de démocratie. Elle fait, dans ce cas, référence à "l'égale considération pour tous les groupes sociaux", et à la "reconnaissance des différences". De fait, lorsqu'à travers une organisation adéquate des moyens de communication et une affirmation effective de la volonté politique d'éradiquer l'illettrisme, l'on instaure le dialogue entre les citoyens, la possibilité est ainsi donnée de décoder tout ce qui paraissait hors d'atteinte de la compréhension auparavant, il y a objectivement une justice qui prend corps du fait de la concrétisation du concept d'"égale considération pour tous". Lorsque le dialogue est mis en oeuvre par l'intermédiaire de média linguistiques spécifiques propres aux populations, la justice est là aussi présente. De plus, ainsi que l'affirme Balibar: "la communication écrite forme un enjeu

³⁷ H. Aguessy, op. cit., p. 3

dont tous les individus, tous les peuples, ont désormais pris conscience, et qu'elle constitue un pouvoir auquel chacun veut désormais accéder".³⁸

Ainsi les concepts de démocratie et de paix deviennent réalité à travers la qualité des relations qui s'instaurent entre les différentes composantes de la société. Elles doivent avoir pour base la compréhension mutuelle et le partage. Une compréhension qui n'est ni pitié ni compassion pour le démuné mais qui émane d'une volonté politique réelle de rechercher le changement à travers la reconnaissance de droits de chaque citoyen. Quant à la notion de partage, elle résulte de l'idée que l'information et l'éducation doivent s'inscrire dans un mouvement de va-et-vient constant et dans la recherche de la satisfaction réciproque des besoins éducatifs. Il y a, pour ainsi dire, une interaction inévitable dont la conséquence directe est bien la prise en compte des droits et devoirs de chacun des protagonistes. Tel est pour nous le sens de la notion de partage que nous avons introduite ici. La paix n'est donc pas un concept abstrait mais repose bel et bien sur la capacité de chaque citoyen à vouloir reconnaître et se convaincre de l'existence de l'autre à travers les droits qui sont les siens (droit à la parole, droit de participation citoyenne, droit au travail, éradication des inégalités, notamment entre hommes et femmes, etc.). Car toute situation conflictuelle relève bien, à notre avis, du manque de cet environnement consensuel, malgré les arguments politiques dont on enrobe souvent les frictions qui surviennent afin de les justifier. Ne pas vouloir alors se mettre sur cette voie en se transformant soi-même politiquement, c'est nier sa propre capacité de faire de la démocratie une réalité à vivre tous les jours. Ce qui nous amène encore une fois à affirmer, même si cela semble un truisme qu'il n'y a pas de paix sans démocratie ni de démocratie sans paix. Cette relation intrinsèque appelle, pour la culture

³⁸ R. Balibar, *Le colingisme*, PUF Que-sais-je, 1993, p. 19

de la paix, l'instauration de l'éducation à la démocratie à travers tous ses compartiments. "Pour comprendre la paix, affirme Johan Galtung, nous avons besoin de prendre en considération les besoins fondamentaux de l'homme - besoins pour la survie, le bien-être, la liberté et l'identité."³⁹ Et selon lui, "le développement vise à satisfaire ces besoins ; la violence les nie tandis que la paix les prend en considération."⁴⁰ (traduit par nous). De là, il nous paraît alors évident que l'éducation pour la paix, avant d'être un rempart contre la guerre ou la violence quelle qu'elle soit, appelle d'abord à une lutte pour le développement qui ne peut se réaliser qu'à l'intérieur d'une situation démocratique dont le manque constitue la cause objective de l'absence de cette paix. Tout se lie et s'enchevêtre donc.

Voilà ce qui pourrait concerner l'éducation des adultes sur le plan politique. Intimement liée à cela, il y a la question économique à travers laquelle nous tenterons de montrer comment les populations devront participer au développement d'une nation et donc à la construction de la démocratie.

4.2 Vers une éducation à la démocratie économique

Le développement, ainsi que nous l'avons vu, est tout ce qui promeut l'individu à travers la transformation qualitative de son environnement immédiat ; une transformation dont l'objectif principal est de lui procurer à terme un mieux-être sur le plan économique ou humain tout court. Car "le processus de développement doit avant tout permettre d'éveiller tout le potentiel de celui qui en est à la fois le premier protagoniste et l'ultime

³⁹ J. Galtung,, interview, in *Courrier de l'UNESCO*, Janvier 1997, p. 4.

⁴⁰ J. Galtung,, op. cit., p. 4

destinataire: l'être humain, celui qui vit aujourd'hui, mais aussi celui qui vivra demain sur la terre."⁴¹ Pour cette raison, il appartient aux décideurs et à tous ceux qui voudraient s'approprier cette tâche dans la société de favoriser chez l'individu le développement de ses aptitudes personnelles par la mise en place d'une éducation permanente, non sans la participation de ces derniers, et dont le sous-bassement devra être l'éradication de l'illettrisme et le développement des compétences nouvelles "en intégrant l'alphabétisation à d'autres formes d'éducation ainsi que l'acquisition de compétences fondamentales dans tous projets de développement où c'est utile, en particulier ceux relatifs à la santé et à l'environnement, et en encourageant les organisations locales et les mouvements sociaux à promouvoir leurs propres initiatives en matière d'éducation et de développement..."⁴² L'adaptation de l'adulte aux domaines de connaissances et de compétences nouvelles s'impose alors inéluctablement. Vis-à-vis de la "mondialisation" à laquelle sont soumises aujourd'hui toutes les nations, l'adulte doit être capable de faire face aux nouveaux défis qu'engendre cette nouvelle donne politique et économique, avec ses concitoyens et dans une unité d'action, en disposant de moyens techniques et intellectuels adéquats. Il doit pouvoir, dans sa participation aux affaires de la cité, faire valoir ses vues pour une meilleure gestion de la vie économique. Nous pensons que les décideurs doivent déterminer, avec toute la société civile, les meilleures voies pour atteindre ces objectifs. Une telle action ouvre la voie à un réel développement de la démocratie qui reste la pierre angulaire du développement. Car, organiser sa vie économique, faire valoir ses propres vues tout en recherchant leur

⁴¹ F. Mayor, cité par le Rapport Delors, op. cit., p.87.

⁴² UNESCO, "La Déclaration de Hambourg.", cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes, 1997

intégration dans un ensemble nécessitent l'existence d'un réel espace de liberté, de liberté d'agir, de liberté d'entreprendre, le droit de décider ensemble. Si tels sont les droits des citoyens et les devoirs des décideurs vis-à-vis des premiers, le développement en exige encore d'autres dont la non-observance, et c'est fréquent sous tous les cieux aujourd'hui, brise le processus de développement engagé. Le citoyen, le décideur ou la société civile, chacun en ce qui le concerne, a le droit et le devoir d'exiger de soi-même et de l'autre aussi une gestion non équivoque et "transparente" des affaires de la cité. La démocratie garde toute sa signification lorsque chacun, de par la compréhension qu'il en a, acquiert la liberté et le pouvoir de contrôler et de demander des comptes. Une quelconque entrave à cette liberté rend la démocratie caduque et fait d'elle une démocratie tronquée.

Ainsi pourraient se présenter les différents éléments liés au développement, et partant, à l'éducation à la démocratie économique par le biais de laquelle le développement en question devra se réaliser mais pourrait aussi être hypothéqué si les citoyens ne trouvaient pas les moyens adéquats pour donner un sens à leur vie et si les décideurs ne mettaient en place, en collaboration avec l'ensemble de la société, des structures efficaces en vue de l'éradication de tous les facteurs de pauvreté.

4.3 L'éducation à la démocratie sociale et culturelle

Le volet social et culturel, en ce qui concerne l'éducation, comporte certaines catégories du volet politique déjà examiné compte tenu de leur jonction à maints endroits au niveau de leurs contenus. Lorsque nous prenons en considération les différents fléaux déjà évoqués et leurs conséquences, il va de soi que l'adulte doit s'impliquer dans cette éducation en vue de l'acceptation de la différence. Il doit d'autant plus s'y impliquer que la responsabilité morale et même matérielle de certaines franges supposées mieux informées et mieux éduquées dans

l'exacerbation des nombreuses causes des conflits reste souvent très grande. C'est pourquoi, face aux nombreux cas de violence et d'exclusion de tous genres, l'éducation devrait servir à faire émerger la volonté politique des uns et à renforcer chez les autres leur compréhension des fondements réels des conflits. Un pareil mouvement devrait faciliter la communication pour la rendre plus démocratique. De plus, parce qu'elle concerne l'homme dans toutes ses dimensions, la question sociale couvre aussi celle de la santé nécessairement. Il doit être donné, en effet, à l'adulte la possibilité et la liberté de pouvoir se préoccuper, à travers une information poussée, de l'amélioration de sa santé à l'intérieur d'un environnement immédiat sain. Que de maladies aujourd'hui demeurent la conséquence tragique d'une dégradation extrême de nos propres milieux de vie et de nos comportements aussi. Le partage des responsabilités et le va-et-vient constant entre la minorité et la majorité dans le sens de la reconnaissance des droits et devoirs de chacun pour la mise en place de mesures préventives contre les affections doivent constituer la base de l'éducation à la démocratie sociale.

Quant à la question culturelle, elle concernera essentiellement la valorisation de la culture ou des cultures nationale(s). Malgré le découpage du concept de démocratie auquel nous avons eu à procéder, il demeure tout de même évident qu'il fait toujours corps avec la question culturelle dans sa globalité. Ainsi, la promotion ou le développement de la culture relève d'une obligation parce qu'elle fait intimement corps avec la démocratie. L'adulte doit avoir les moyens de prendre en charge sa propre culture car s'il y a un élément important dans la mise en place d'un système démocratique, c'est bel et bien la culture dont la spécificité rend la démocratie plus concrète et mieux adaptée. Comme l'affirme R. Stavenhagen, "une éducation véritablement multiculturelle devra être capable de répondre à la fois aux impératifs de l'intégration planétaire et nationale et aux besoins spécifiques de communautés particulières, rurales

ou urbaines, ayant leur propre culture. Elle amènera chacun à prendre conscience de la diversité et à respecter les autres, qu'il s'agisse de ses proches voisins, de ses collègues sur le terrain ou des habitants d'un lointain pays."⁴³ Ainsi donc, la reconnaissance et l'acceptation de l'autre, l'éradication des préjugés et de tous les comportements réducteurs de l'autre ne pourront exister qu'en puisant à la source de la culture. Ceci exige de chaque citoyen qu'il doive s'imprégner de la culture de l'autre tout autant que de la sienne propre. Mais il faudra, pour qu'elle soit valorisante, qu'elle se réalise dans la liberté donc au sein d'une réelle démocratie. " La liberté culturelle, est une liberté collective et non individuelle. Elle réside dans le droit d'un peuple à adopter le style de vie de son choix. Elle garantit la liberté dans tous les autres domaines en protégeant non seulement les droits du groupe, mais aussi ceux de chacun de ses membres."⁴⁴ Comme dans le cas de la liberté tout court, l'adulte doit apprendre à découvrir et à assumer la liberté culturelle pour comprendre la nécessité et l'importance de la promouvoir dans sa vie d'adulte.

Relevant encore du développement culturel, il y a la question de l'environnement. De par l'influence qu'ils exercent sur le comportement de l'homme et de par les échanges qui s'établissent entre la nature et l'homme, culture et environnement entretiennent des rapports inextricables qui font d'eux des éléments qui s'interpénètrent inévitablement. La manière dont la nature est vue et vécue détermine nécessairement la manière dont l'individu vit sa culture. On peut donc affirmer que la culture naît de

⁴³ R. Stavenhagen, "L'éducation pour un monde multiculturel" in UNESCO, Rapport Delors, op. cit., p. 270.

⁴⁴ UNESCO, *Notre diversité culturelle*, rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement, 1996, p. 15.

l'interprétation de son propre environnement. Cela paraît d'autant plus vrai qu'"une éducation environnementale qui ne prendrait pas en compte l'homme dans sa relation avec la nature d'une part et son mieux-être d'autre part aura du mal à atteindre son objectif..."⁴⁵ (Bessita, 1996). Jusqu'à présent, en effet, comme le souligne l'UNESCO, "les relations entre l'espèce humaine et l'environnement naturel ont surtout été considérées d'un point de vue biophysique ; mais on prend aujourd'hui de plus en plus conscience que les sociétés ont, de tout temps, cherché les moyens de protéger et de gérer leurs ressources. Les moyens mis en place par les populations ont été inspirés par des valeurs culturelles dont il importe de tenir compte si l'on veut que le développement humain durable et équitable devienne une réalité."⁴⁶ Il y a donc des valeurs à sauvegarder ici obligatoirement. Or non seulement elles se perdent pour des raisons économiques évidentes mais encore à cause des conflits insensés et inutiles que nous nous infligeons et qui ne tendent qu'à la ruine du peu qui demeure encore dans la nature pour notre propre protection contre des calamités naturelles comme la désertification par exemple. Les milliers de cadavres enterrés à fleur de sol ou jetés dans les cours d'eau en Afrique ne peuvent, et chacun devrait le savoir, que générer des maladies que l'on aura du mal à contrôler à terme. C'est pourquoi l'information et l'éducation en vue de préserver l'environnement doivent toucher toutes les populations sans restriction et notamment les acteurs politiques qui

⁴⁵ B. Bessita, "Contribution de l'Eglise catholique à l'éducation environnementale au Tchad", Actes des journées de réflexion sur l'éducation environnementale comme moyen de lutte contre la désertification au Tchad, N'Djamena, août 1996, p. 111.

⁴⁶ UNESCO, op. cit., p. 18

restent, malgré tout, les principaux organisateurs et responsables des nombreux dommages qui surviennent à cause des guerres et des conséquences qui leur sont liées. Il va falloir que se mobilisent aussi tous les groupes structurés, politiques ou non, pour s'opposer à ceux dont le vandalisme a fini par ruiner la plupart des forêts africaines pendant que dans beaucoup de pays, l'opinion publique se bat pour garantir leur protection. Une fois encore, le mouvement de va-et-vient ou d'apprentissage réciproque reste une réalité incontournable ici. Mais si important qu'il puisse paraître, le volet culturel ne saurait être exhaustif si l'on excluait la question linguistique. Même si elle a déjà été évoquée sur le plan politique, elle trouve bien sa place dans ce volet comme participant de la consolidation de la connaissance de ses propres droits et devoirs. La langue, on le sait, est un élément important qui marque la vie d'une nation, la modère et la fait. Elle en constitue aussi l'élément régulateur de la vie politique, économique et culturelle. Elle va de ce fait permettre à la culture d'être extériorisée afin qu'elle puisse être comprise par l'autre pour que tombent toutes les barrières artificielles liées aux préjugés.

En guise de conclusion à ce volet, nous devons avoir à l'esprit que le terme éducation, pour ce qui a rapport à la question de la culture, ne doit pas être compris comme l'apprentissage de sa propre culture ou de sa propre manière d'être. On ne peut, en effet, enseigner à l'adulte comment vivre sa culture, comment la découvrir. Il y baigne déjà tous les jours. La tâche essentielle qui lui revient est de se l'approprier effectivement à travers une conscience aiguë de son importance par rapport à sa propre vie et par rapport à la culture des autres. La préservation systématique des sites historiques ou de tous vestiges importants par exemple serait à soutenir ; la valorisation de la culture à travers les arts, sans exception, doit faire partie de tout programme de développement pour que les moyens matériels et humains y soient réellement consacrés et que l'adulte soit mieux à même de leur donner la signification requise bien qu'étant,

comme nous le disions, le dépositaire de l'ensemble de ces formes culturelles.

Ainsi, l'information et l'éducation ne sauraient porter leur fruit si l'adulte n'a pas à sa disposition un environnement propice à une communication pertinente, reflet même d'une situation démocratique favorable au développement intégral. Aucun programme d'éducation, si parfait soit-il, ne pourrait être viable si il ne touchait l'individu dans ce qui le valorise en tant qu'homme, c'est-à-dire, la liberté. Et c'est dans ce sens que nous pouvons dire que les questions politiques, économiques, sociales et culturelles ne seraient effectives dans une société sans que la démocratie soit au centre de leur réalisation. Une démocratie non tronquée, c'est-à-dire qui ne serait pas qu'alibi pour mieux exercer son pouvoir personnel et sans partage. Ce serait plutôt un système dans lequel la société se retrouvera pleinement. Mais nous savons aussi qu'elle ne peut se construire sans lutte et sans pression. Le rôle de la société civile devient de ce fait important et devra être, comme l'affirme si bien Mintombu, de "travailler à réduire effectivement toute forme d'inégalité naturelle ou sociale. Et plus cet ajustement, plus ce travail de réduction et de rapprochement sera effectif, plus il nous mènera au coeur même de la pratique démocratique: celle qui privilégie prioritairement les intérêts de la majorité et du plus grand nombre."⁴⁷

⁴⁷ M. Mintombu, cité par M.-L. Hazoumê, op. cit., p. 99.

CONCLUSION

Au terme de cette réflexion, il paraît très clair que les défis auxquels l'Afrique se trouve confrontée sont nombreux et importants à la fois à l'orée du nouveau siècle qui s'annonce et qui devrait être pour elle porteur de tous les espoirs. Or ce à quoi elle fait face aujourd'hui semble briser cette certitude de la voir se hisser à un niveau de développement acceptable. Douter de sa capacité réelle à assumer ou à juguler les fléaux qui l'assaillent, pour que les générations futures puissent y trouver leur place, devient dès lors chose facile face à toutes ces difficultés et nous fait plonger dans un afro-pessimisme qu'il faudrait pourtant éloigner de l'esprit. Passé le temps où les autocraties et les dictatures abjectes étaient légion sur le continent, le voici à nouveau plongé dans des situations non moins obscures au moment où, paradoxalement, le concept de démocratie devient le leitmotiv et la panacée à tous les problèmes politiques, économiques et sociaux. C'est au moment où l'on prétend créer les conditions favorables à l'émergence de sociétés civiles structurées et fortes et que des partis politiques poussent comme des champignons (l'image n'est pas trop forte, puisque dans certains pays africains, l'on peut compter plus d'une centaine de partis politiques pour cinq millions d'habitants) que le consensus devient la chose la moins vécue, que la tolérance et le respect de l'autre sont quotidiennement bafoués et que les tueries gratuites et les génocides, que l'Afrique n'a jamais connus avec une telle ampleur, s'amplifient. Le continent africain a certes fait face à des conflits et guerres comme tous les autres continents ; il a connu des cas de cohabitation difficile entre groupes sociaux ; mais ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux dépasse l'imaginable et le tolérable. Il est alors facile de penser à la faillite des nouvelles générations de politiciens pour lesquelles l'ambition

politique démesurée constitue la pièce maîtresse du mode de gestion des affaires de l'état. On pourrait aussi penser à une immaturité politique qui vide le concept de démocratie de son contenu réel. On pourrait penser à un manque de nationalisme qui amène très facilement à subir une certaine manipulation. Nous ne saurions exclure ni l'une ni l'autre cause parce qu'elles sont toutes plausibles à nos yeux. Face à tout cela, la question fondamentale reste bien celle de la démocratie et de la recherche sérieuse et réfléchie de son implantation dans nos sociétés en tenant compte d'un certain nombre de paramètres tels que l'illettrisme, la culture, le niveau de développement de chacun de nos pays etc... Un tel effort ferait disparaître la volonté de poser certains actes politiques générateurs de conflits. Les séquelles que laissent toutes les déviations constatées ne disparaîtront malheureusement que très lentement si l'effort n'est pas fait dès à présent pour repenser l'éducation dans toute sa globalité. Elle doit avoir pour objectifs de réparer ce qui a été consciemment brisé sur le continent. Elle doit donner aux enfants violés dans leur innocence l'espoir de retrouver une vie de saine émulation avec ceux d'ailleurs. Nous dirons enfin que ce qui semble apparemment un cri de révolte de notre part n'est qu'un cri d'espoir pourtant. L'espoir de nous voir prendre conscience, en Afrique, des maux qui nous minent et empêchent de faire face aux défis majeurs du siècle qui s'annonce. La réflexion individuelle ou collective se mène depuis bien longtemps, ailleurs, sur d'autres continents pour rechercher des solutions à toutes les questions que se pose aujourd'hui l'être humain sur sa vie, sur son éducation et sur l'avenir globalement, à l'orée du nouveau millénaire. Pendant ce temps, on pousse les populations africaines à se massacrer et à errer. Le cri d'espoir, c'est aussi celui de voir tous les acteurs politiques prendre une part active, sur le continent, dans la mise en oeuvre des actions qui mèneront vers notre propre émancipation et cette "Renaissance" dont on parle tant maintenant sur le continent. Le cri d'espoir, enfin, c'est celui de voir les Africains reconnaître et assumer

effectivement leurs responsabilités dans l'avancée de nos populations vers une ère de tolérance, de respect de l'autre et de participation active aux affaires de la cité. Car les conflits n'ont jamais contribué à créer des écoles ; ils n'ont jamais servi à former les ressources humaines capables de promouvoir la recherche, de favoriser l'éradication des nombreuses maladies qui menacent les populations dans leur vie quotidienne ; en un mot, ils n'ont jamais créé et promu le développement. Ils produisent ce que chacun constate aujourd'hui avec amertume et une certaine honte à la fois : la misère, l'exil, la famine suscitée de toutes pièces et utilisée souvent comme moyen de pression politique. L'éducation pour la démocratie et la culture de la paix doivent aller au-delà des mots et contribuer à une véritable prise de conscience de toutes les couches de la société. Cette prise de conscience devrait faire entrer le concept d'éducation dans une vision toute nouvelle qui ne serait pas, selon les termes de Viviane Forrester "un gadget usé" surtout lorsqu'il s'agit, comme elle le précise, de l'éducation "sur toute la vie" ("lifelong education").⁴⁸

Un autre défi sera, au cours des prochaines années, la prise en main urgente des enfants et des jeunes que des chefs de guerre ont détourné de leur destin naturel par une culture de la violence dont la férocité reste malgré tout étrangère au continent. Tout ceci ne saurait se réaliser, cela est vrai, sans une certaine pression, émanant autant de l'intérieur des états eux-mêmes que de l'extérieur. Les organisations politiques, les sociétés civiles ont besoin de mieux se structurer pour empêcher les oligarchies naissantes ou définitivement installées d'assombrir à jamais l'avenir de l'Afrique qui ne peut plus continuer d'être abandonnée aux mains de ceux qui voudraient la contrôler par les armes et pour qui malheureusement

⁴⁸ V. Forrester, *L'horreur économique*, 1997, p. 168

l'exode des populations ne constitue qu'un banal épisode de l'histoire. Face au drame qui se joue, nous devons, comme le dit Ainsa: "penser à un monde possible"⁴⁹ et c'est là notre "utopie".

⁴⁹ F. Ainsa, *La reconstruction de l'utopie*, 1997, p. 90

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aguessy H.**, *Séminaire sur "Démocratie et Analphabétisme au Bénin"*, Rapport final, CBSAE (Cercle béninois de sociologues, anthropologues et ethnologues), décembre 1992.
- Aguilar P. and Retamal G.**, *Rapid Educational Response in Complex Emergencies : a discussion document*, UNESCO, IBE, UIE, UNICEF, UNHCR, 47 p., 1998.
- Ainsa F.**, *La reconstruction de l'utopie*, essai, Arcantères Ed. UNESCO, 197 p., 1997.
- Balibar R.**, *Le colinguisme*, Que sais-je ? PUF, Paris, 1993, 127p.
- Baechler J.**, *Précis de la Démocratie*, Calman-Lévy, Editions UNESCO, 152 p., 1994.
- Beetham D. et Boyle K.**, *Démocratie, Questions et réponses* 131 p., UNESCO, 1995.
- Bessita B.**, "Contribution de l'Eglise catholique à l'éducation environnementale au Tchad", Actes des journées de réflexion sur l'éducation environnementale comme moyen de lutte contre la désertification au Tchad, 111 p., N'Djamena, Août 1996.
- Forrester, V.**, *L'horreur économique*, 1997.
- Galtung J.**, *Courrier de l'UNESCO*, Janvier 1997.
- Hazoumè M.-L.**, *Plurilinguisme et Communication démocratique*, Editions des Presses du JORB, 204 p., 1996.
- Janoto A.**, in *L'autre Afrique*, numéro 73, 1997.

- Koné P.**, “Femmes et démocratie, une pluralité d’approches” in *Femmes Africaines et Démocratie*, UNESCO, Dakar, 167 p., 1995.
- Ngakoutou T.**, *Femmes Africaines et Démocratie*, UNESCO, Dakar, 167 p., 1995.
- Touati A.**, *Démocratie ou Barbarie*, ed. Desclée de Brouwer, 125 p. , 1996
- UNESCO**, *Forum National pour la Culture de la Paix au Congo*, “Le dialogue intercommunautaire pour la paix, la démocratie et le développement durable”, Brazzaville, 19-23 Déc. 1994, Document de synthèse, 64 p.
- UNESCO**, “Interparliamentary conference on Education, Science, Culture and Communication on the eve of the 21st century”, Final Document, 1996.
- UNESCO**, *Notre diversité culturelle*, Rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement, 341 p., 1996.
- UNESCO**, Rapport Delors, *L’Education: un trésor est caché dedans*, 312 p., Ed. Odile Jacob, 1996.
- UNESCO**, CONFINTEA, “La Déclaration de Hambourg, L’Agenda pour l’avenir”, 34 p., 1998.
- UNHCR**, *The World*, 1998.
- Union interafricaine des droits de l’homme**, *Les droits de l’homme en Afrique: Historique, Réalités et perspectives*, Rapport, 1995/1996, 181 p., décembre 1996.
- Ünlühisarcikli, Ö. et al.**, *Adult Education and Democratic Citizenship*, Institute of Pedagogy of Wroclaw university, 1995.
- Ziegler J.**, *Les seigneurs du crime, Les nouvelles mafias contre la démocratie*, Le Seuil, 281 p, 1997.

L'Afrique et le défi démocratique

Marc-Laurent Hazoumê

Réfléchir sur les moyens de promouvoir la démocratie et la culture de la paix en Afrique devient un impératif auquel chaque Africain doit s'attacher aujourd'hui face aux nombreux conflits qui ravagent certaines parties de ce continent. Mais cette promotion ne peut naître que de la mise en place d'une éducation qui devra être nécessairement multidimensionnelle. Ce fut, en effet, l'un des grands domaines de discussion au cours de la cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes qui s'est tenue à Hambourg (Allemagne) en Juillet 1997 sous l'égide de l'UNESCO.

Ayant eu à charge la coordination du thème "l'apprentissage à l'âge adulte et la démocratie : les défis du XXIe siècle" au cours de la préparation de cet important forum, l'auteur du présent essai voudrait essayer, au regard de ses précédents écrits sur la question, d'approfondir le concept dans la perspective de la mise en place d'éléments pouvant entrer dans un programme d'éducation des adultes viable et salvateur.